

Cap·M

Les Cahiers Aquitains Perspective Métiers

Partir pour mieux grandir ?
Les apports de la mobilité internationale
et de l'éducation interculturelle en débat

NUMÉRO SPÉCIAL

Mars 2014

ISSN 2104-1709

Actes de la 19^e UFEO
Université de la formation, de
l'éducation et de l'orientation



« Partir pour mieux grandir »

La 19^e édition de l'UFEO a encore tenu ses promesses de richesse et de débats. Les temps forts qui sont rapportés dans cette publication en témoignent. Le thème choisi cette année, celui des apports de la mobilité internationale, est sans cesse davantage d'actualité. La mobilité géographique devient un marqueur social et une étape de plus en plus fréquente des parcours de formation. Pour autant, elle ne concerne pas les individus au même chef et des fossés se creusent selon qu'il est ou non possible de partir.

Les expériences et travaux de recherche présentés durant ces deux journées ont permis de souligner plusieurs constats récurrents. Première constatation, partir fait effectivement grandir. L'effet expérientiel d'un séjour à l'étranger est, sauf exception, toujours positif à court et long terme. C'est également une expérience individuelle, à chaque fois singulière mais qui crée une communauté de sentiment immédiate entre ceux qui sont partis et se reconnaissent généralement assez vite. Cette expérience est personnelle mais aussi polymorphe. Les effets sont difficilement mesurables empiriquement et les débats méthodologiques qui ont eu lieu au sein de cette UFEO ont montré l'importance de se doter d'outils plus performants pour en rendre compte.

L'expérience est réussie quand elle est bien préparée. Il ne suffit pas de partir ou faire partir pour grandir, il importe également que ce départ soit accompagné. En ce sens, la mobilité internationale s'inscrit dans une sorte de paradigme commun aux différentes facettes des champs de la formation, de l'éducation et de l'orientation : le conseil et l'accompagnement y sont des conditions indispensables de réussite.

Dernier point saillant, l'expérience de la mobilité est profitable à tous. Qu'on soit élève, étudiant, décrocheur, demandeur d'emploi ou salarié ; qu'on soit fortement ou faiblement qualifié ; qu'on habite en ville ou à la campagne, il importe de partir pour mieux revenir et dans cet aller-retour construire les conditions d'une capacité accrue à connaître et agir sur son parcours individuel.

Partir pour mieux grandir nous concerne donc tous et cela vaut également pour notre manifestation. En effet, pour entamer sa deuxième décennie d'existence, l'UFEO va aussi partir pour mieux grandir. La 20^e édition qui est en préparation va déménager, quitter le berceau qui l'a fait naître et grandir – la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues-Près-Bordeaux – pour un autre rivage, de l'autre côté de la Garonne, dans les locaux aménagés pour l'accueillir d'Aquitaine Cap Métiers. Ce sera là aussi une expérience forte pétrie de la tristesse de quitter la maison d'enfance mais le cœur gonflé d'envie d'investir cette nouvelle demeure. Nous vous y retrouverons avec plaisir en juin 2015. En attendant, partageons les temps forts de cette 19^e édition dans ce numéro spécial.

Thierry Berthet

*Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux
Président du comité scientifique de l'UFEO*

Rédaction-Administration

Aquitaine Cap Métiers
99 rue Judaïque - 33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 45 65 - Fax 05 57 81 45 90
contact@aquitaine-cap-metiers.fr
www.aquitaine-cap-metiers.fr

Directeur de la publication

Yannick Dufau

Directeur de la rédaction

Jérôme Burguière

Rédacteur en chef

Olivier Maurice

Secrétaire de rédaction

Jean-Pierre Michaud

Graphisme et PAO

Camille Aegerter

Crédit photos

Aquitaine Cap Métiers

Impression : Sodal (33)

Tirage de ce numéro : 1 000 ex

*Reproduction intégrale ou partielle
d'extraits autorisée à condition d'en
préciser la source.*

*Ces «actes» de la 19^e UFEO
sont publiés sous forme de
comptes rendus reformulés et
synthétisés. Il ne reprennent
donc pas l'ensemble des pro-
pos des intervenants et partici-
pants.*

*Les vidéos des différentes
tables rondes et conférences
sont disponibles sur
www.aquitaine-cap-metiers.fr*

Sommaire

Partir pour mieux grandir ?

Les apports de la mobilité internationale
et de l'éducation interculturelle en débat

Actes de la 19^e UFEO
14 - 15 octobre 2013



Le comité scientifique de la 19^e UFEO

Présidé par **Thierry Berthet**, Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux, avec :

Bernard Alaux, Directeur de Cap Sciences
- **Stéphane Brunel**, Maître de conférences, Université de Bordeaux - **Jérôme Burguière**, Directeur général d'Aquitaine Cap Métiers - **Jean Camille**, Directeur de la MPS Aquitaine - **Jean Dumas**, Professeur émérite, IEP de Bordeaux - **Martine Jardiné**, Vice-présidente du Conseil général de la Gironde, Maître de conférence, Université de Bordeaux - **Alain Jeannel**, Professeur émérite, Université de Bordeaux, Co-directeur scientifique du Centre régional aquitain du Céreq - **Christine Marty**, Chargée Information documentation, Maison de la Promotion Sociale - **Olivier Maurice**, Chef du service Expositions Editions Ressources, Aquitaine Cap Métiers - **Jean-Pierre Michaud**, Chargé de communication/Publications, Aquitaine Cap Métiers - **Eric Mortelette**, Chef du Service académique d'information et d'orientation, Rectorat de Bordeaux, Délégué régional de l'Onisep Aquitaine - **Luc Pabceuf**, Président du Conseil économique, social et environnemental régional d'Aquitaine - **Robert Pierron**, Conseiller technique auprès du DGA Culture, Education, Jeunesse-Solidarité, Sport, Région Aquitaine - **Daniel Quintin**, Administrateur national d'AFS Vivre sans frontière - **Sébastien Thierry**, Directeur-adjoint de l'Agence Europe Education Formation France (2E2F) - **Luc Varenne**, Directeur de la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines, Préfecture de région Aquitaine

Ouverture de la 19^e UFEO

2

Jean Camille, Directeur de la MPS Fédération Léo Lagrange

Olivier Maurice, Chef du service Exposition | Editions | Ressources Aquitaine Cap Métiers

Hélène Henry, Présidente d'AFS Vivre Sans Frontière (message vidéo)

Antoine Godbert, Directeur de l'Agence Europe Education Formation France

Thierry Berthet, Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux, Président du comité scientifique de l'UFEO

1^{re} Table-ronde

5

La mobilité en faits

Les perspectives historiques du lien entre mobilité, formation et insertion
animée par **Sébastien Thierry**, Directeur adjoint de l'Agence Europe Education Formation France (2E2F)

2^e Table-ronde

11

La mobilité en effets

Quels effets de la mobilité sur les processus de formation et d'insertion ?
animée par **Michel Antoine**, Administrateur d'AFS Vivre Sans Frontière

3^e Table-ronde

17

Lancement du « Journal of International Mobility » (JIM)

animée par **Thierry Berthet**, Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux
et **Marie-Pierre Chalimbaum**, Directrice du département développement, Agence Europe Education Formation France (2E2F)

Ateliers

20

Atelier 1 :

Quels outils pour mesurer les apports de la mobilité

Atelier 2 :

Les différentes échelles de la mobilité (locale, nationale, internationale)

Atelier 3 :

La mobilité vue par les entreprises

Atelier 4 :

Mobilité et altérité

4^e Table-ronde

25

La mobilité on en fait

Acteurs publics et mobilité internationale
animée par **Daniel Quintin**, Administrateur d'AFS Vivre Sans Frontière

Conférence de clôture

31

Évaluer les apports interculturels des mobilités estudiantines
Nécessité d'être critique et de se battre contre le sens commun pour éviter les impasses et les impostures

Fred Dervin, Professeur à l'Université d'Helsinki (Finlande), Directeur de la collection Education Beyond Borders chez Peter Lang

Projection de « L'Auberge espagnole »

36

Ouverture de la 19^e UFEO



De gauche à droite : Jean Camille, Thierry Berthet, Antoine Godbert, Olivier Maurice.

Jean Camille

Directeur de la Maison de la Promotion Sociale Aquitaine

Cette 19^e édition de l'Université de la Formation, de l'Éducation et de l'Orientation a pour thème « Partir pour mieux grandir ? ».

Cette thématique met en perspective le travail effectué à la Maison de la Promotion Sociale, et fait le lien avec la Fédération Léo Lagrange, notamment dans sa dimension internationale.

L'occasion de souligner des actions inter-échanges comme la création des 11 fédérations Léo Lagrange en Afrique, favorisant la mobilité des hommes et des idées, ainsi que le travail mené par Michel JOLI, Président de la MPS et Jean-Louis VILON, trésorier, au Kurdistan irakien visant à former les futurs acteurs de l'éducation populaire.

« Partir pour mieux grandir » : une idée ancienne incluse dans la formation des élites, mais aussi des Compagnons du Tour de France.

Dans une société mondialisée, comment faire mieux partager,

au plus grand nombre, l'expérience de cette mobilité choisie ?

Partir, c'est démontrer son autonomie, quitter ce qui est connu et accepter de se mettre en danger dans un parcours initiatique.

Cette idée porte en elle le sentiment contradictoire de la crainte du départ et de la jubilation de la découverte, qui permet de grandir en expérimentant le concept d'altérité. Ceux qui reviennent sont alors différents et ont fait l'expérience d'autres choix possibles.

Pendant cette université, les liens entre la mobilité et la formation seront abordés sous des éclairages multiples : universitaires, philosophiques, sociologiques, historiques, du point de vue des entrepreneurs, des stagiaires, des acteurs des politiques publiques, pour ouvrir de nouvelles perspectives.

Pour terminer, je citerai Léo LAGRANGE : « Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les portes ». ■

Olivier Maurice

Chef du service Expositions - Editions - Ressources Aquitaine Cap Métiers

Ravi de vous accueillir pour cette 19^e Université de la formation, de l'éducation et de l'orientation. Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de Jérôme BURGUIERE, directeur général d'Aquitaine Cap Métiers, qui a été retenu par d'autres engagements. Je remercie l'investissement des intervenants et je salue la présence de Madame COCULA la vice-présidente du Conseil

Régional d'Aquitaine et l'arrivée de deux nouveaux partenaires majeurs : l'agence Europe Education Formation France et l'association AFS Vivre sans frontière qui ont énormément contribué à l'enrichissement de ce thème et à l'organisation de la manifestation. ■

Antoine Godbert

Directeur de l'Agence Europe Education Formation France

Le lancement d'une université constitue un moment clé pour échanger, apprendre et créer cette capacité à apporter une valeur ajoutée dans l'esprit critique.

Je remercie les organisateurs de me permettre, ainsi qu'à mes collègues, de participer à ces travaux. En effet, l'Agence Europe Éducation Formation France est une institution d'une vingtaine d'années et participer à cette 19^e université est signe que nous avons bien grandi.

Pour bien grandir, nous sommes beaucoup partis, et nous partons encore plus dans les années à venir, via les réseaux que nous créons avec les autres agences. Au démarrage, il existait un tout petit programme qui s'appelait ERASMUS. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à une flotte, qui va se transformer en une « grande armada », le programme ERASMUS PLUS.

Participer à ces travaux, avec les responsables locaux et nationaux de la mobilité, représente pour nous une capacité à réfléchir au destin de la « grande armada ».

Mais, pour une institution, il est essentiel de réfléchir à sa valeur ajoutée en termes de promotion sociale et d'apport individuel de ceux qui la composent et de ceux qui profitent des programmes.

Ulysse a parcouru la Terre, symbolisant l'avenir et celui de tous – nous préparons tous le grand départ – et pour une institution qui a tendance à considérer que la vie institutionnelle est éternelle, pour une institution consciente de la transformation de l'univers,

la capacité à pouvoir mourir institutionnellement revêt un caractère essentiel, pour mieux réussir.

Il en est de même pour cette capacité à se questionner sur ce nouveau départ, comme le font les jeunes qui profitent aujourd'hui des programmes ERASMUS, LEONARDO ou encore TEMPUS.

Nous sommes jeunes, mais nous savons que nous devons déjà préparer l'ultime départ. Ce que nous réussirons grâce à l'apport de toutes les personnes qui interviendront au cours de ces deux jours.

Dans un moment où, pour diverses raisons, les institutions doivent se remettre en question, la nécessité se fait sentir d'entretenir des relations de plus en plus fortes avec le monde académique.

Cette université sera également l'occasion de vous présenter le « Journal of International Mobility », première revue consacrée à la mobilité internationale, symbole de cette réussite et des liens que nous souhaitons tisser avec le monde académique.

Ces deux jours permettront des échanges sur un avenir qui s'annonce différent de celui que nous avons pu connaître lorsque nous avons profité des possibilités de mobilité.

Nous souhaitons continuer à aider les autres, pour qu'ils puissent eux aussi en bénéficier. ■

Thierry Berthet

Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux, Président du comité scientifique de l'UFEO

Je vous souhaite la bienvenue dans cette 19^e université de la formation. Bientôt 20 ans, un bel âge pour voyager, même si jusqu'à présent tout s'est déroulé ici, à la Maison de la Promotion Sociale. Le monde est venu à nous, mais nous avons voyagé par les idées et les échanges.

Cette année, pour la première fois, nous avons travaillé avec l'agence Europe Education Formation France (2E2F) et avec AFS Vivre sans frontière qui ont rejoint le comité scientifique. Je souligne l'investissement de Sébastien THIERRY (2E2F) et de Daniel QUINTIN (AFS), ainsi que de toutes les personnes qui ont préparé activement ce programme. Je remercie également Jean-Pierre MICHAUD qui a organisé cette manifestation depuis Aquitaine Cap Métiers, ainsi que nos partenaires, l'ESPE de Bordeaux, le rectorat, le Conseil Régional d'Aquitaine, qui nous ont soutenus lors de cette organisation.

Au nombre des personnes contactées pour nous faire part de leurs expériences, quelques-unes ont été empêchées pour cause d'obligations personnelles ou professionnelles comme, par exemple, le réalisateur Cédric KLAPISCH ou encore le journaliste Ulysse GOSSET. Chacun d'entre eux a tout de même

tenu à s'exprimer via un petit mot enregistré. En effet, comme le savent tous ceux qui se sont expatriés, ces expériences de mobilité internationale sont marquantes et le besoin de témoigner reste très fort.

Le thème de la mobilité internationale évoque une forme de « migration » ou « d'expatriation » particulière, temporaire, légale, encadrée par des organisations.

La mobilité internationale recouvre des situations extrêmement différentes, de par les objectifs ciblés par les personnes qui partent, le cadre qui va les accompagner – professionnel, étudiant – du fait qu'il s'agisse d'un choix ou d'une mobilité obligatoire inscrite dans un cursus, selon le moment du départ – au début ou à la fin de la formation – selon la durée du séjour.

La diversité des séjours fera l'objet de ces deux jours de discussions qui débiteront par une première table ronde « La mobilité en faits » qui traitera du contexte, des données historiques, économiques, sociologiques.

La deuxième table ronde « La mobilité en effets », abordera les effets de la mobilité sur les parcours.

La projection du film « L'Auberge espagnole », qui a marqué

les esprits sur la mobilité ERASMUS, précédée d'une interview filmée de Cédric KLAPISCH terminera cette première journée.

Demain matin, nous laisserons la parole à la connaissance et à sa diffusion avec le lancement du « Journal of International Mobility » (JIM), nouvelle revue scientifique portée par l'agence 2E2F.

Suivront ensuite les ateliers qui permettent de partager des expériences, confronter les discours :

- Quels outils pour mesurer les apports de la mobilité ?
- Les différentes échelles de la mobilité.
- La mobilité vue par les entreprises.
- Mobilité et altérité.

Ensuite, une deuxième table ronde abordera l'organisation de la mobilité grâce à des organismes tels que l'OFAJ, l'OFQJ, AFS Vivre Sans Frontière..., avant de laisser la parole à Fred DERVIN qui viendra présenter ses travaux sur les apports interculturels des mobilités estudiantines. ■

Hélène Henry

Présidente d'AFS Vivre Sans Frontière

(Extraits de son témoignage vidéo)

Je regrette de ne pouvoir être avec vous pour débattre de ce grand sujet « Partir pour grandir », mais je me trouve actuellement en mission AFS aux États-Unis, dans mon deuxième pays de cœur après la France.

A 18 ans, je suis devenue Américaine, sans cesser d'être Française, [...] après ma totale immersion dans une famille américaine et dans un lycée américain grâce au programme d'AFS. Je bénéficie toujours de cette extraordinaire expérience qui a marqué ma jeunesse et celle de tous les participants d'AFS depuis 1947.

AFS représente une organisation incontournable dans le domaine de la mobilité des jeunes du fait de son ancienneté et de son expérience. [...]

Ce caractère éducatif, si positif pour les jeunes participants ne fait guère question aujourd'hui, [...] mais il n'en a pas toujours été ainsi. Et le passage de la théorie à la pratique connaît encore bien des obstacles, souvent de la part d'acteurs pourtant essentiels. [...]

Toutes les civilisations ont inventé des rites de passage pour formaliser la fin de l'enfance et permettre à chaque individu de prendre sa place dans le monde des adultes. [...]

Aujourd'hui, nous entendons encore bien souvent qu'il n'est pas possible d'envisager de partir avec AFS pendant un an et espérer intégrer ensuite une école prestigieuse. Partir ou réussir, il faut encore choisir. [...] Et pour un jeune lycéen, partir, c'est risquer de perdre un an dans un cursus scolaire et universitaire non validé par le système. [...]

Mais partir avant d'avoir fini de grandir n'est plus une transgression de la norme sociale et éducative, et pourrait au contraire devenir une nouvelle norme, même si les modalités tardent à se mettre en place avec flexibilité.

« Partir » va donc devenir un rite de passage social incontournable, voire obligatoire à l'adolescence. Est-ce une évolution souhaitable ? Est-elle généralisable ? [...]

Quelle forme donner à cette expérience interculturelle ? [...] Accepterons-nous que l'éducation non formelle prenne enfin sa place ? [...]

Au-delà de la théorie, n'oublions pas que cette expérience doit impérativement être volontaire et heureuse, car elle peut tout aussi bien être un désastre traumatique. [...] Ce serait une erreur de penser que « partir pour grandir » est la solution pour tous et que c'est une expérience banale et sans conséquence profonde. Respectons la fragilité de l'adolescence. [...] Surtout, aussi, n'inversons pas la stigmatisation en dévalorisant ceux qui ne veulent pas partir. Sachant qu'il existe d'autres moyens de grandir.

Dans cet esprit, il est indispensable d'évaluer le mieux possible les capacités d'adaptation de l'adolescent avant son départ, de lui donner une formation attentive sur l'expérience qu'il va vivre dans sa culture d'accueil, de le suivre avec attention et affection tout au long de l'expérience et au retour de l'aider à retrouver sa place dans sa société naturelle. [...]

On ne part pas pour grandir, mais on grandit intellectuellement et spirituellement parce que l'on est parti et parce qu'on l'a décidé. Pour un adolescent, c'est parfois la première décision individuelle grave, dont il ne faut surtout pas faire une nouvelle norme obligatoire.

Partir avec AFS, c'est aussi apporter quelque chose de soi-même et de sa culture à ceux qui vous accueillent. C'est être un ambassadeur actif et fier de ce que l'on est. Pas un apprenant passif. [...]

D'autres ont osé, bien avant nous, organiser l'expérience interculturelle de la mobilité individuelle des jeunes. Voilà plus de huit siècles que le compagnonnage a formé à l'excellence l'élite européenne des travailleurs qualifiés, par le contact avec des mondes différents.

Le compagnonnage français a été inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2010 par l'UNESCO, [...] qui le considère comme un moyen unique de transmettre des savoirs et des savoir-faire.

Notre intérêt pour l'échange et la transmission des savoirs culturels de l'humanité méritera-t-il bientôt une telle reconnaissance ? A nous d'y travailler ensemble, c'est tout le succès que je souhaite à notre réunion. ■





1^{re} Table-ronde



La mobilité en faits

Les perspectives historiques du lien entre mobilité, formation et insertion

Table ronde animée par **Sébastien Thierry**, Directeur adjoint de l'Agence Europe Education Formation France (2E2F)

Avec :

Jean-Luc Clément, Conseiller pour la recherche à la Direction des relations européennes et internationales et de la coopération (DREIC) du ministère de l'Education nationale

Anne-Marie Cocula, Vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'apprentissage

Jean-Luc Fauguet, Maître de conférences en sociologie, chargé de direction Projets et Partenariats Internationaux de l'ESPE Aix-Marseille, membre du bureau exécutif du RIFEFF (Réseau International Francophone des Etablissements de Formation de Formateurs)

Antoine Godbert, Directeur de l'Agence Europe Education Formation France (2E2F)

Michel Joli, Secrétaire général du conseil d'administration de la Fondation France Libertés, Président de la MPS Fédération Léo Lagrange



Sébastien Thierry

ERASMUS représente en quelque sorte le « Frigidaire » de la mobilité internationale : un nom propre devenu nom commun.

Cette mobilité internationale semble se banaliser, mais un fossé ne se creuse-t-il pas entre ceux qui partent et ceux qui ne partent pas ?

Parle-t-on de la même mobilité pour un lycéen, un étudiant, un apprenti ou un demandeur d'emploi ?

Les intervenants à cette table ronde vont évoquer ces différents aspects.

Madame COCULA, en votre qualité notamment de Vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de l'éducation,

de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'apprentissage, mais aussi d'historienne, que pensez-vous de l'implication de la Région Aquitaine vis-à-vis de cette question de mobilité internationale ?



Anne-Marie Cocula

La mobilité, quelle qu'elle soit reste une aventure. En qualité d'historienne, je rappellerai simplement que le passage de la mobilité à la sédentarité représente une rupture significative dans toutes les civilisations : le moment où le groupe, le clan, s'arrête et devient sédentaire,

car il peut trouver sur place les ressources pour vivre. Jusqu'à cet instant, toute mobilité signifiait une précarité.

À travers l'histoire, l'Homme a connu différents types de mobilités. Celle des Tours de France, d'Europe ou du Monde qui consiste, pour les élites et les étudiants détenteurs d'un bagage culturel, à aller « voir ailleurs » pour compléter une formation en université.

En parallèle, la mobilité des travailleurs saisonniers, engendrée par le désespoir, représente le prolongement de la précarité. Cette mobilité a toujours existé et bien évidemment elle ne permet pas de « grandir ».

Enfin, la mobilité précoce des jeunes – sur laquelle agissent les Conseils régionaux – constitue un apprentissage à la mobilité.

Il faut aussi distinguer la mobilité individuelle – qui permet à un jeune de partir et de découvrir une autre vie ailleurs – de celle de groupe – visant à « s'approprier » à l'étrangeté et à la découverte.

Pour avoir accompagné fréquemment des jeunes – stagiaires, apprentis, participants aux Olympiades des métiers – je constate que ce type de mobilité est bénéfique pour des groupes de 10 à 12 personnes, auxquelles on peut proposer un accompagnement spécifique en fonction des âges – lycéens, apprentis, étudiants ou chercheurs – des besoins et des désirs.

Sébastien Thierry

Mobilité individuelle, ou de groupe, une distinction se fait déjà jour. Ces deux formes de mobilités sont présentes dans les programmes que nous connaissons.

Antoine GODBERT, en qualité de directeur de l'Agence Europe Éducation Formation France, pourriez-vous revenir sur le programme ERASMUS ?

Antoine Godbert

A ses débuts, en 1987, ERASMUS comptait 700 étudiants français parmi les 3 000 qui avaient choisi de tenter l'aventure. Aujourd'hui ce programme a concerné 3 millions d'étudiants en Europe, soit environ 2 % de la population estudiantine. Cette opportunité s'applique aussi à la large palette de publics concernés par l'Europe de la mobilité :

- de nombreux retraités partent s'instruire via le programme « GRUNDTVIG ».
- le programme COMENIUS œuvre pour la mobilité dans le secondaire.
- le programme LEONARDO est dédié à la mobilité des professionnels.

Au-delà de la mobilité étudiante des années 90 en Europe, illus-

trée par le film L'Auberge espagnole, on a évolué 10 ans plus tard vers ERASMUS MUNDUS, accueillant des étudiants du monde entier.

Et la mobilité de stages dans les entreprises mise en place quelques années après connaît une augmentation de 25 % chaque année, preuve de l'existence d'une vraie demande de formation via les entreprises.

En outre, les programmes LEONARDO, ERASMUS, COMENIUS, ERASMUS MUNDUS et TEMPUS dépassent les frontières de l'Union Européenne pour s'ouvrir à de grands partenariats.

Aujourd'hui, le substrat est extrêmement labile, correspondant à notre souhait de répondre à des demandes quasi conjoncturelles et de s'adapter à

un espace de déploiement différent d'un cadre préconçu.

Malgré toute cette adaptabilité, cet univers bénéficie d'un financement restreint, avec par exemple 14 milliards d'euros pour le nouveau programme, minime comparé à celui des fonds structurels ou de la PAC. Mais l'espace européen représente une goutte d'eau dans une sphère plus vaste.

Sébastien Thierry

La progression fulgurante d'un programme de mobilité comme ERASMUS est notable même s'il ne concerne que les étudiants. Dans sa publication de juin dernier, Campus France rappelait que le monde compte 3 600 000 étudiants internationaux en mobilité, un phénomène en augmentation, avec une progression estimée à 40 % depuis 2006. Sommes-nous face à une mutation du monde de l'enseignement supérieur qui connaît une banalisation de la mobilité ? Jean-Luc CLÉMENT, quel regard portez-vous en qualité de professeur des universités, de directeur des relations internationales et européennes du CNRS de 2001 à 2006 et aujourd'hui de Conseiller pour la recherche à la Direction des relations européennes et internationales et de la coopération (DREIC) du ministère de l'Éducation nationale ?

Jean-Luc Clément

L'internationalisation des universités a toujours existé. Mais ces dernières années, quatre éléments se sont fait jour :

1. L'instauration progressive du processus de Bologne dans la constitution de l'Europe, avec une architecture nouvelle « Licence-Master-Doctorat » (LMD), qui couvre un territoire considérable et compte un grand nombre d'étudiants. Tout en conservant un diplôme mondial – le doctorat – ce système s'oppose au dispositif anglo-saxon.



2. La déflation du nombre d'étudiants en Europe due à la conjoncture démographique avec en parallèle une augmentation du nombre d'étudiants en Asie ou en Afrique, engendrant un problème d'équilibre entre les pays occidentaux et les autres zones du monde.

3. Les pays occidentaux connaissent une décroissance du nombre d'étudiants dans les filières scientifiques et la disparition d'ingénieurs, de chercheurs et de spécialistes créateurs d'innovation générera des incertitudes économiques.

4. L'évolution de la langue commune dans l'histoire des universités : d'abord le Grec, puis le Latin, le Français, l'Allemand, le Russe. Aujourd'hui, la langue comprise par la plupart des scientifiques et des étudiants est le « Global English ».

Les universités répondent à ces différentes évolutions par :

1. ERASMUS, une mobilité qui s'appuie sur une architecture de diplômes commune LMD, plus lisible pour les étudiants et pour les employeurs. Le Ministre souhaite en outre simplifier le cadre des diplômes, notamment les Masters, avec des crédits ECTS et l'instauration de semestres permettant la mobilité des étudiants. Cette simplification répondra également à une problématique de qualité : des standards européens doivent se dessiner, et il faudra suivre des lignes communes et s'orienter vers un système allant jusqu'à la reconnaissance des diplômes. ERASMUS a pour objectif de permettre à 20 % des diplômés de séjourner dans un pays européen pendant une période de 3 mois minimum (15 ECTS équivalents). ERASMUS PLUS 2014-2020 prévoit 2,1 millions de personnes en mobilité, contre 1,5 million sur la période 2007-2013.

2. Les échanges d'étudiants beaucoup pratiqués par les écoles, mais peu par les universités s'effectuent à travers plusieurs centaines d'accords. Ce système, extrêmement formateur, n'offre pas un double diplôme, mais permet par exemple à des étudiants de Boston de venir à Paris pendant que des étudiants parisiens partent à Boston.

3. La « co-diplômation », datant du décret du 11 mai 2005, et dont la circulaire du 11 mai 2011 en précise exactement la structure. Ce système propose 2 formules : soit un diplôme avec deux signatures, soit deux diplômes délivrés aux étudiants, portant la mention des cours suivis et des lieux.

4. La projection des universités dans un autre pays, comme par exemple, l'installation d'un site de Cambridge ou d'Oxford sur Bordeaux modifiera radicalement la perception de nos enseignants chercheurs, professeurs, et étudiants. Les formations délocalisées sont organisées par plus de 300 universités françaises permettant d'effectuer un cursus à l'étranger. Il existe également des cursus étrangers délocalisés en Europe, comme par exemple Georgia Tech qui s'est installé à Metz, avec l'aide des collectivités territoriales, l'appui des universités locales et du CNRS. On peut également citer l'université des sciences et technologies de Hanoï

née d'un accord intergouvernemental signé en 2008 et permettant à une université vietnamienne, en partenariat avec la France, de développer une structure avec des diplômés « co-habilités ». Ainsi, les étudiants français peuvent aller suivre un cycle complet M1-M2 à Hanoï. En contrepartie, nous formons les cadres de cette université et accueillons des doctorants. Cette structure permet de peupler les écoles doctorales dans les disciplines scientifiques. En effet 42 % des thèses soutenues en France le sont par des étudiants détenteurs d'un diplôme étranger.

Les universités ont pour stratégie d'attirer des étudiants étrangers pour qu'ils intègrent leur Master ou leur Doctorat, grâce aux « co-diplômations », afin d'établir des liens pour la recherche. En effet, les laboratoires mixtes internationaux constituent un outil d'attraction pour les universités, leur conférant une reconnaissance internationale.

Le Ministère recommande en outre à ces structures de :

- s'insérer dans un cadre de type LMD et de travailler essentiellement avec d'autres structures habilitées,
- tisser des liens avec les écoles doctorales,
- dispenser certains cours en anglais sans négliger une formation en français,
- s'associer les unes aux autres.

Ces préconisations engendrent 3 points de réflexion :

1. le développement des cours en ligne totalement ouverts, les « MOOCs »,
2. la quête d'un équilibre entre l'accueil des étudiants et la protection du patrimoine, car la compétition économique se joue aussi dans les laboratoires,
3. l'impact sur le recrutement.

ERASMUS PLUS 2014-2020 prévoit 2,1 millions de personnes en mobilité, contre 1,5 million sur la période 2007-2013.

Jean-Luc Clément

Sébastien Thierry

La mobilité internationale devient alors un instrument au service du développement de tout un écosystème lié à la recherche et l'enseignement supérieur. Michel JOLI, vous êtes notamment administrateur de la Fédération Léo Lagrange où vous êtes en charge de l'expansion géographique et vous avez occupé les fonctions de délégué général de l'Association Française des Volontaires du Progrès. Quel est votre point de vue ?



Michel Joli

Il est ambitieux de vouloir envoyer un maximum de jeunes suivre leurs études à l'étranger. Mais il ne faut pas oublier les autres catégories de personnes.

Dans ce colloque, 3 questions sont posées simultanément, mais abordées de manière disjointe :

1. Partir pour mieux grandir ?

2. La mobilité internationale comme atout de promotion sociale ?

3. L'inter-culturalité ?

Pouvons-nous donner une définition univoque de l'inter-culturalité ?

Est-ce la capacité, pour des gens de culture différente à vivre ensemble ? Sans doute, mais cela peut désigner l'apartheid.

Est-ce la capacité à soumettre l'autre et lui faire admettre que sa culture ne vaut pas la nôtre, mais qu'il est possible de vivre en bonne intelligence ? Est-ce le conflit ? Est-ce le métissage, ethnique ou culturel ?

L'inter-culturalité représente une aptitude, que chacun devrait posséder, à comprendre comment l'autre voit le monde, nécessitant de rencontrer les autres dans leur milieu.

En France, la mobilité telle qu'elle est définie, s'enracine notamment dans un épisode historique colonial, qui a amené notre pays à exploiter – pour leurs richesses – les pays du Sud, ainsi que leurs habitants sur place, mais également, en leur demandant de venir travailler – ou faire la guerre – en France.

Ce mouvement vers l'Afrique, a engendré, en France, la constitution d'une administration et la formation de spécialistes de l'Outre-mer : administrateurs, instituteurs, militaires. Un volontariat de découverte et d'initiation est né via un réseau dense de Français sur place.

Beaucoup d'associations ont tout d'abord commencé à créer des volontariats de développement structurés et organisés : l'humanitaire était né avec Médecins sans frontières, Médecins du Monde, Handicap international, Action contre la faim et la mobilisation de nombreuses personnes, peu formées.

Après une période d'amateurisme, ces associations se sont professionnalisées : elles recrutaient des volontaires coopérants et qualifiés. Ainsi, des personnes diplômées – bac + 5 ou + 6 – sont parties en Afrique pour creuser des puits, installer des barrages collinaires ...

Cependant, on enlevait à des jeunes non diplômés la possibilité de faire du volontariat.

Peu à peu, les associations dites de développement se sont

vues demander de se regrouper sous la forme d'une plateforme administrative d'envoi de volontaires. Ce système existe encore aujourd'hui avec France Volontaires, la voie officielle administrative pour faire du volontariat de développement dans le Sud.

La préparation au départ de ces volontaires nécessite une sélection psychologique et la garantie de leur motivation, de leur projet. Et s'ils ne possèdent pas de compétences, il faut être en mesure de les former. L'Institut Bioforce Développement de Lyon enseigne à des professionnels de l'action humanitaire deux types de connaissances : administrative et logistique. Une fois diplômés, ces jeunes cherchent eux-mêmes un emploi dans les grandes associations de développement ou d'action humanitaire.

Le problème du retour est également essentiel. En effet, les volontaires ont parfois vécu des situations difficiles – guerres, terrorisme... – et beaucoup d'entre eux déclenchent des syndromes psychologiques de défaillance à long terme, avec parfois des complications graves sur le plan psychiatrique. Un suivi et une prévention se révèlent donc indispensables.

Ces jeunes ont également parfois du mal à retrouver du travail, car les entreprises ne perçoivent pas ce départ volontaire comme une expérience professionnelle utile pour le monde du travail. Il faut donc les aider à rédiger leur CV et à valoriser leur expérience afin qu'ils soient pris au sérieux.

Le bénévolat représente une forme d'action différente du volontariat. Cet engagement désintéressé orienté vers des actions de développement, est souvent accompli par des retraités, mais aussi des jeunes qui s'organisent autour de chantiers internationaux.

Sébastien Thierry

Vous soulignez ici un point important : partir pour mieux grandir dépend de la destination, des conditions et de l'accompagnement qui est proposé.

Jean-Luc FAUGUET, vous êtes Maître de conférences en sociologie et responsable des relations internationales à l'IUFM de l'ESPE Aix-Marseille. Vous souhaitez poser ce regard de sociologue sur cette question.



Jean-Luc Fauguet

L'ensemble de la planète est en mouvement : réfugiés, migrations tragiques, ERASMUS MUNDUS, universitaires, chercheurs, experts. Et nous sommes passés d'une France immobile à des mobilités exponentielles.

Avec 62 millions d'habitants, la France compte 75 millions de touristes étrangers.

Notre monde universitaire ne représente qu'une infime partie de ces mobilités.

Cet accroissement de la mobilité s'inscrit dans le temps libre, qui a explosé ces dernières décennies, puisque l'on travaille moins

longtemps en heures, et que l'on vit plus longtemps en bonne santé, engendrant, selon les classes sociales, des opportunités plus importantes de projets de mobilité.

Cette fluidité sociale s'accompagne d'une volonté d'une société plus égalitaire, sans entraves, mais ne touche pas tout le monde. Nous assistons peut-être à une nouvelle manière de penser ses racines.

Au cours de mes enquêtes, je cherche à comprendre comment les gens évoluent et bénéficient d'une certaine liberté, tout en conservant des points fixes dans les territoires.

Aujourd'hui, nous manquons encore de connaissances au niveau sociologique pour qualifier les conséquences de la mobilité : le travail de compréhension reste à faire.

Une université de masse, mais extrêmement inégalitaire s'est établie et il ne faut pas seulement viser des chiffres à atteindre, mais déterminer qui seront les 20 % de diplômés qui partiront avec ERASMUS.

Il faudrait à présent envisager une mobilité spatiale, permettant à tous les établissements français de signer des conventions avec des établissements étrangers prestigieux.

Question de la salle : François Adoue, MPS Aquitaine

Je travaille avec la Maison de la Promotion Sociale et en qualité de chef de projet européen, j'effectue des recherches sur l'adaptation des formations professionnelles et le monde du travail au niveau européen.

Monsieur CLEMENT, vous avez évoqué le système des ECVET et des ECTS. Mais comment les organismes de formation qui délivrent des diplômes, font de l'accompagnement professionnel, de la formation professionnelle, peuvent s'intégrer au sein un dispositif de mobilité internationale, dans ce système ? Quels outils sont à leur disposition pour renforcer leur travail d'intégration des personnes ou des étudiants en difficulté dans le monde du travail ?

Question de la salle : Ghislain Bregeot, IFAID Aquitaine

Je souhaite rebondir sur l'intervention de Michel JOLI. Une étude sur le volontariat et l'expatriation montre que les jeunes volontaires ne rencontrent pas de difficultés majeures à trouver du travail après leur période de volontariat. En outre, ces jeunes possèdent également des capacités d'engagement comme citoyens à leur retour.

Question de la salle : Brigitte Babin, Conseil Régional d'Aquitaine

Je souhaite faire une remarque relative à l'intervention de Monsieur FAUGUET. Le Conseil régional s'intéresse aux effets du

départ et à ce titre, 17 régions sont, avec l'agence 2E2F, concernées par deux enquêtes conduites sur les effets de la mobilité pour l'insertion des demandeurs d'emploi et des apprentis. En outre, nous nous sommes dotés de dispositifs et d'outils permettant d'évaluer la capitalisation des compétences formelles ou informelles acquises à l'issue d'une mobilité.

«
Aujourd'hui, nous manquons encore de connaissances au niveau sociologique pour qualifier les conséquences de la mobilité : le travail de compréhension reste à faire.
»

Jean-Luc Fauguet

Antoine Godbert

Le système européen en construction, basé sur les ECVET et les ECTS, a pour vocation première de faire apparaître sur un CV des compétences à la fois universitaires et non formelles. Nous devons porter l'idée que l'ensemble de ces compétences est nécessaire pour « grandir » et réussir dans sa vie individuelle et sociale. C'est pourquoi la

connaissance du système des ECVET et de celui de l'ECTS est importante.

L'inter-culturation du monde de la formation professionnelle et de la formation universitaire dans les 10 ans à venir reste un défi à relever.

Nous sommes utopiques, mais nous restons pragmatiques et nous constatons aujourd'hui la difficulté à faire passer le message vers certaines personnes qui considèrent ne pas pouvoir envisager cette mobilité pour des raisons culturelles et financières :

1. les langues constituent parfois un obstacle culturel,
2. une mobilité quelle qu'elle soit, doit être financée.

Jean-Luc Clément

Dans les cycles courts – où les équivalences sont difficiles à trouver – nous comptons uniquement 4 % de mobilité, alors que ce chiffre est de 70 % pour les diplômés plus élevés. Certains progrès ont été faits et des discussions ont été lancées au niveau du ministère de l'Éducation nationale, mais le défi reste à relever dans les années futures.

Anne-Marie Cocula

Nous constatons des inégalités croissantes en termes de mobilité dans les 154 lycées aquitains. Les plus cotés – où de nombreuses langues vivantes sont enseignées et où le suivi est important – ne connaissent pas de problème. En revanche, dans d'autres établissements, les informations circulent difficilement. C'est pourquoi je plaide pour une simplification des mécanismes de la mobilité lycéenne.

Michel Joli

Posséder un outil de formation au départ, pour les volontaires qui veulent s'expatrier, serait formidable pour la Fédération Léo Lagrange. Mais une telle mise en place se révèle coûteuse et sans garantie de débouchés.

11 fédérations Léo Lagrange sont présentes en Afrique subsaharienne et nous avons signé un partenariat avec le gouvernement du Kurdistan pour mettre en place leur politique de la jeunesse via des accords avec des collectivités locales pour soutenir leur structuration du monde associatif : notre besoin de personnel s'amenuisera.

J'ai présidé le CLONG (coordination des ONG de volontariat) pendant quelques mois, et à cette occasion, j'ai demandé une enquête pour connaître l'évolution des volontaires à leur retour. Après une période de chômage d'environ 4 mois, ils retrouvent un travail notamment grâce à la manière dont ils présentent leur dossier et leur expérience de volontariat.

Si 80 % d'entre eux rentrent dans la vie associative, 10 % souhaite repartir, car ils se sentent peu adaptés aux conditions de leur retour.

Question de la salle : Vincent Gorse, Principal du collège Marguerite Duras de Libourne

Je suis impliqué dans les programmes de mobilité européenne depuis 13 ans et même si organiser des déplacements à l'étranger se révèle compliqué à l'échelle d'un collège de type ZEP, nous le faisons tous les ans pour environ 160 élèves, avec des hébergements en famille.

Les écueils résident dans l'absence de clarté politique à tous les niveaux – local ou national. Nous recevons des injonctions fortes encourageant la mobilité, mais les outils d'accompagnement sont complexes à mettre en œuvre. Les procédures de mobilité internationale autour des programmes européens constituent une ressource considérable pour un établissement comme le mien, mais il faut faire preuve d'une grande connaissance des différents arcanes pour lever des fonds suffisants et inscrire ces programmes dans le cadre d'une action pédagogique ordinaire. Et le jour où je partirai, je ne suis pas sûr que l'action continue.

Question de la salle : Alexandre Peraud, Maison Internationale des Langues et Cultures - Université Bordeaux III

La mobilité telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui accentue les inégalités, en termes de sexe et de niveau académique.

Une grande étude a été menée en Aquitaine depuis 3 ans et nous constatons que toutes les formules de mobilité encadrée sont vectrices d'inégalités. Il ne s'agit pas seulement d'une question économique, mais également de capital culturel : comment être informé ? Pourquoi oser partir en mobilité ?

La communication autour des mécanismes à l'intérieur des établissements scolaires secondaires ou universitaires se révèle difficile, malgré un dispositif aquitain simple.

Question de la salle : Thérèse Guilloteau, AFS vivre sans frontière

Des programmes européens, comme « Jeunesse en action », permettent à des jeunes de partir, encadrés par des animateurs. Ils proposent de la mobilité autrement que par le biais des établissements scolaires. En outre, les mouvements d'éducation popu-

laire, comme les MJC et les centres socioculturels, réalisent un travail de fond extrêmement important.

Antoine Godbert

En réponse à Monsieur PERAUD, la communication en faveur de la mobilité ne réside pas seulement dans les mains des institutions, car la mobilité constitue également une formation à la citoyenneté du quotidien, européenne, mais aussi mondiale.

En outre, certains élus restent prudents face à l'engagement favorable à la mobilité et les médias ne mettent pas suffisamment en valeur ce genre d'initiatives.

Jean-Luc Clément

Lorsque j'ai commencé à enseigner à l'université, j'étais loin de penser qu'un jour, il serait possible pour les étudiants de réaliser une partie de leurs études en Europe. Aujourd'hui, cette possibilité n'est pas uniquement réservée à des personnes qui en ont les moyens. Dans un cadre universitaire en expansion, nous constatons, ces dernières années, un progrès considérable dans la possibilité de bouger, grâce notamment à l'aide financière des collectivités territoriales. Les différents mécanismes en place sont démocratiques et permettent à beaucoup de gens de découvrir le monde et de grandir.

Anne-Marie Cocula

Je rappelle que tout ce processus a été fondé par ceux qui, dans l'entre-deux-guerres ont préparé notre héritage après le second conflit.

L'enseignement des langues est certes nécessaire, mais il ne faut pas négliger l'étude des civilisations des pays que l'on va visiter, pour ne pas y arriver comme un étranger.

Michel Joli

Nous devons faire en sorte que l'humanité conserve sa diversité et je souhaite citer François Mitterrand qui disait « L'utopie d'aujourd'hui, c'est la vérité de demain ».

Jean-Luc Fauguet

Nous avons constaté que certains professeurs des écoles partaient dans des situations difficiles : la plupart des responsables éducatifs étaient contre ce départ. A leur retour, cependant, au vu des nouvelles compétences qu'ils avaient acquises, ils bénéficiaient de comptes-rendus absolument laudateurs des inspecteurs de l'éducation nationale. La recherche de la société mobile ne doit pas provoquer d'inégalités, mais être vécue dans la bienveillance.

Sébastien Thierry

Nous sommes face à un phénomène de mobilité notable, mais que nous avons encore du mal à saisir et cette table ronde aura peut-être posé davantage de questions qu'elle n'aura apporté de réponses. ■



2^e Table-ronde



La mobilité en effets

Quels effets de la mobilité sur les processus de formation et d'insertion ?

Table ronde animée par **Michel Antoine**, Administrateur d'AFS Vivre Sans Frontière

Avec :

Jacqueline Bergeron, Présidente d'Erasmus Expertise

Melissa Liles, AFS International

Isabelle Recotillet, Chef du Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA) du Céreq

Emmanuelle Santelli, Chargée de recherches CNRS, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

Gérard Wormser, Directeur de Sens public, philosophe (ENS de Lyon), représentant d'Erasmus Expertise



Michel Antoine

Nous allons nous intéresser aux effets de la mobilité sur les processus de formation et d'insertion.

Mais tout d'abord de quels effets parle-t-on ? Est-ce que l'on parle des effets à court terme, à moyen terme ou à long terme ; ce qui est évidemment très différent.

Et de quelle mobilité parle-t-on ? Il y a des mobilités très différentes. La mobilité commence parfois à l'école primaire, au collège ou au lycée. Aujourd'hui on a tendance à privilégier celle des étudiants qui est elle-même très diverse.

Mais il y a aussi la mobilité professionnelle, notamment pour les apprentis, qui constitue un enjeu que le système d'éducation doit relever. Mobilité professionnelle qui deviendra peut-être une étape obligatoire dans les processus de formation initiale ou continue à l'avenir.

Jacqueline BERGERON, en qualité de Présidente d'Erasmus

Expertise, pouvez-vous nous présenter cette structure et ses objectifs ?



Jacqueline Bergeron

Erasmus Expertise est une association qui rassemble un certain nombre d'enseignants-chercheurs, d'experts et s'est donné pour mission de contribuer au développement de l'espace de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier sur l'Euro-Méditerranée.

Actuellement, je coordonne un projet pour le compte du ministère des Affaires Étrangères, sur la thématique des compétences professionnelles supérieures des publics mobiles – allant de bac +3 à bac +5, fortement touchés par le chômage – en Méditerranée et dans les pays du Maghreb. Dans certaines zones du monde, la mobilité est conditionnée par des contextes géopoliti-

tiques complexes, contrariant les volontés de bouger, notamment à cause de problèmes de visas.

De cette non-mobilité, découle la « e-mobilité ». La mobilité est donc avant tout une question d'engagement sur une chaîne de valeurs qui nous conduisent à des représentations que nous partageons et à des alliances que nous essayons de construire sur des espaces aux configurations géopolitiques différentes. En nous appuyant sur le numérique, nous arrivons à échanger et à construire ensemble des projets scientifiques.

Mon propos ne concerne pas le « e-learning », mais plus largement la question de la mobilité sur des espaces aux configurations très diverses : il ne faut pas réduire la mobilité à la question du déplacement géographique qui ne constitue pas nécessairement un obstacle.

Aujourd'hui, un pourcentage relativement important d'étudiants et d'enseignants bougent envers et contre tout : ils utilisent leurs propres ressources et réseaux pour partir dans des mobilités non encadrées, pédagogiquement parlant.

En revanche, l'aspect de l'accompagnement, dans sa dimension citoyenne, revêt une extrême importance : la mobilité à l'intérieur de l'espace européen est une question pédagogique, institutionnelle et citoyenne. La mobilité internationale, dans un contexte économique mondialisé, nécessite d'observer ceux qui bougent de manière informelle, hors d'un cadre d'accompagnement « formel ». Cette mobilité naît d'une très forte motivation, d'un projet assuré, mais nécessite un encadrement « informel ».

La question de la mobilité est aussi articulée à celle des territoires, au sens large du terme : comment s'opèrent les déplacements ? Où vont les étudiants et les enseignants ? Quelles en sont les raisons et les effets sur les territoires ?

D'après mon expérience dans les pays d'Afrique subsaharienne, les conséquences des mobilités des étudiants doctorants sont quasiment nulles, dues à la fuite des cerveaux et aux non-retours sur les territoires. En cas de retour, l'impact avoisine zéro en termes de potentialité de ressources humaines sur les territoires en question, car ces compétences ne sont pas exploitées au bon sens du terme.

Il faudrait étudier corrélativement la question des déplacements en lien avec celle des motivations, et avec les retours sur investissement au niveau des territoires – particulièrement ceux qui présentent une certaine vulnérabilité.

Je travaille avec des volontaires internationaux qui font preuve d'une motivation et de compétences extraordinaires. Ils sont surdiplômés comparativement à l'emploi qui leur est proposé en France, mais, si nous avons la capacité de les accompagner en gardant en tête le chemin qu'ils doivent suivre et si les universités y consentaient, ils pourraient valider des Master en revenant de leur volontariat. Il faut pour cela interroger la capacité des institutions à remettre en cause leur vision de la mobilité et de leur mode d'accompagnement.

Michel Antoine

Le terme d'accompagnement est fondamental, car la qualité d'une expérience de mobilité tient à la manière dont elle est préparée, suivie et accompagnée, et nécessite souvent le recours à des associations externes au système institutionnel. AFS mène une étude dans ce domaine, que va nous présenter Melissa LILES.



Melissa Liles

AFS compte quelque 60 organisations membres qui œuvrent ensemble pour le développement de l'apprentissage interculturel par le biais de programmes d'échanges destinés aux lycéens. Nous proposons une forme de mobilité apprenante et accom-

pagnée qui implique l'interculturalité. Chez

AFS, cette notion ne consiste pas seulement à comprendre de quelle manière les autres appréhendent le monde, mais aussi à connaître les comportements appropriés à adopter dans une culture autre que la sienne.

AFS choisit de travailler avec de jeunes étudiants et d'inculquer ce sens de l'interculturalité. Nos programmes engagent tous les ans environ 13 000 lycéens sur 90 pays. Ces étudiants sont accompagnés par 40 000 bénévoles, ayant bénéficié de formations spécialisées.

Nous avons mené plusieurs études pour mesurer l'impact des séjours que nous organisons en utilisant cinq critères déterminants :

- la motivation,
- le degré d'acculturation,
- le processus d'apprentissage interculturel,
- le relationnel,
- la distinction culturelle.

Les résultats sont les suivants :

- une fluidité linguistique dans une langue étrangère ou plus. En comparaison avec leurs pairs, les participants aux programmes d'AFS voient leurs chances de parler une langue étrangère augmenter de 20 %.
- une sensibilité interculturelle accrue qui prend en compte non seulement des différences culturelles, mais aussi les connexions entre les cultures. On observe chez les participants aux programmes une forte tendance à choisir une activité professionnelle en lien avec d'autres cultures.
- l'appartenance à un réseau international sur le plan personnel et professionnel : 33 % des participants poursuivent une partie de leurs études à l'étranger, contre 25 % chez leurs pairs. L'expérience AFS crée une assise intellectuelle et émotionnelle pour d'autres programmes de mobilité internationale sur le plan académique et professionnel.
- un niveau d'études supérieur à celui de leurs pairs – Master ou Doctorat.

Un séjour AFS dispense également aux étudiants des techniques concrètes de gestion du processus d'apprentissage en général et des interactions avec d'autres cultures en particulier.

Au-delà des effets les plus évidents – apprentissage d'une langue étrangère, d'une culture différente et évaluation des différences et similitudes – une compétence accrue émerge sur le plan relationnel : l'étudiant adopte une perspective sociologique quant à son propre processus d'acculturation et à ses relations aux autres.

Sur le long terme, on observe parmi les étudiants d'AFS une capacité à partager des perspectives différentes des leurs, une adaptabilité émotionnelle accrue dans des situations anxiogènes et une prédisposition à mobiliser l'attention et à s'ouvrir à autrui. L'étudiant est aussi consciencieux, organisé et pondéré dans ses actions et fait preuve d'une grande curiosité vis-à-vis des nouvelles expériences, idées ou personnes.

Les anciens d'AFS qui intègrent un programme d'échange interuniversitaire se portent-ils comparativement mieux en termes d'acculturation, de développement de leur sensibilité interculturelle et d'apprentissage d'une langue étrangère que leurs pairs qui n'auraient pas bénéficié d'une expérience avec AFS ? Comment ces deux groupes abordent-ils une insertion ou une formation professionnelle l'un par rapport à l'autre et en comparaison avec des individus qui n'auraient bénéficié d'aucun programme de mobilité internationale ?

Nous distinguons, dans un contexte où un individu donné participe à la fois à un séjour AFS et à un échange académique, les apports spécifiques à l'une et à l'autre expérience.

L'apport spécifique au séjour AFS est d'avantage marqué sur le plan de l'épanouissement personnel. La fluidité linguistique s'impose comme essentielle, suivie de près par une propension à aller à la rencontre des autres cultures, nouer des amitiés sans frontières et désirer faire carrière à l'international.

Réciproquement, un séjour académique accroît la probabilité d'un plus haut niveau d'études et d'un projet professionnel à l'étranger.

Michel Antoine

Réconcilier ses propres valeurs avec celles de la société dans laquelle on est projeté s'effectue en plusieurs étapes. Le processus d'un échange interculturel implique tout d'abord une attitude de rejet de la culture étrangère, puis, dans un deuxième temps, vient l'admiration portée à cette culture, avant la réconciliation proprement dite.

Isabelle RECOTILLET, chef du Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA) du Céreq va nous présenter une étude d'impact sur la mobilité internationale des apprentis.



Isabelle Recotillet

Le Centre d'études et de recherche sur les qualifications – sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail – comprend trois départements d'études et de recherches dont celui que je dirige.

En nous basant sur le rapport de l'Agence 2E2F, nous avons répondu à un appel à projet sur une étude d'impact de la mobilité internationale des apprentis. Cette mobilité, relativement courte (entre 2 et 4 semaines) se déroule en cours d'apprentissage.

Le champ de l'étude portait sur la population des apprentis d'un niveau de baccalauréat professionnel ou CAP ayant effectué une période de mobilité internationale structurée, via le programme LEONARDO.

- La première hypothèse consiste à supposer que la mobilité internationale, en cours de cursus, apporte une valeur ajoutée au parcours de formation de l'apprenti. Cette valeur ajoutée est mesurée par des indicateurs, comme l'adhésion de l'apprenti à sa formation : moins de rupture de contrats d'apprentissage, une confirmation du choix de formation.
- La deuxième hypothèse est liée à l'insertion professionnelle, favorisée par la mobilité internationale : durées d'accès à l'emploi plus courtes, meilleur lien avec l'emploi compte tenu de la formation professionnelle, taux d'emplois et de CDI plus élevés.

Ces hypothèses ont servi de base à un protocole d'analyse d'impact, afin de comparer les bénéficiaires de ces mobilités et ceux qui ne sont pas partis. Ce protocole a été fondé sur la réalisation de deux enquêtes, l'une auprès d'une population « test » (bénéficiaires) et l'autre auprès d'une population « témoin », (non-bénéficiaires).

La première étape a permis d'identifier la population des bénéficiaires ou « test », grâce aux CFA des régions participantes : environ 1 200 apprentis partis en mobilité internationale au cours de l'année scolaire 2012-2013. Cette population a été interrogée avant son départ – afin d'identifier ses motivations – immédiatement après son retour – pour recueillir sa satisfaction relative à ce projet de mobilité. Puis, elle a été sollicitée à nouveau 3 et 6 mois après son retour, afin de mesurer les changements de comportements individuels face à la poursuite des études et à l'insertion professionnelle.

La seconde étape consiste à identifier une autre population d'apprentis « témoins » – des pairs – de même niveau éducatif, avec des caractéristiques proches, mais n'ayant pas bénéficié d'une mobilité internationale structurée. L'étude des « témoins » est encore en cours.

“ Le champ de l'étude portait sur la population des apprentis d'un niveau de baccalauréat professionnel ou CAP ayant effectué une période de mobilité internationale structurée, via le programme LEONARDO. ”

Isabelle Recotillet

Nous observons que ces séjours à l'étranger apportent une grande satisfaction aux jeunes bénéficiaires. Ils déclarent avoir été largement soutenus par leur employeur et possèdent une vision très positive de leur séjour. Ils ont beaucoup apprécié le tutorat, l'encadrement, les relations professionnelles et l'intégration dans le pays. Le développement de l'estime de soi et de la confiance sont le plus souvent cités et plus de 80 % d'entre eux pensent que le séjour à l'étranger a amélioré leurs qualités personnelles d'adaptabilité et d'autonomie.

Il n'est pas possible de mesurer la valeur ajoutée à ce stade de l'étude, mais nous constatons également que la mobilité internationale conforte leurs choix de projet de formation et de projet professionnel, et plus de 80 % d'entre eux souhaitent poursuivre l'apprentissage du métier choisi.

Le séjour à l'étranger constitue également un facteur d'ouverture, puisque beaucoup espèrent renouveler l'expérience et plus de la moitié disent vouloir travailler dans un autre pays.

Avec cette étude et les premiers éléments qui en découlent, on peut dire que partir à l'étranger fait grandir les apprentis.

Michel Antoine

Nous attendrons les résultats de cette étude avec beaucoup d'intérêt, car vos hypothèses et pistes de recherche rejoignent les préoccupations et les constatations d'AFS. Une telle expérience a un impact sur la personnalité de l'individu qui y participe.

Je laisse la parole à Emmanuelle SANTELLI, chargée de recherches au CNRS.



Emmanuelle Santelli

En qualité de sociologue, j'ai voulu comprendre pourquoi des jeunes français d'origine maghrébine partaient à Londres, pour quelques mois ou quelques années. J'ai pris pour hypothèse la discrimination ethno-raciale qu'ils subissaient en France et le constat de leur vulnérabilité sur le marché de l'emploi, pour analyser les effets de la mobilité sur leur insertion professionnelle.

J'ai conduit trois terrains d'études à Londres : l'un exploratoire, l'autre abordant les parcours de ceux qui y restaient dans la durée, enfin, un travail statistique à partir de la base de données du Centre Charles Peguy accueillant des jeunes en mobilité dans le cadre d'un dispositif.

En comparant les jeunes bénéficiant d'un dispositif de mobilité avec les autres, les résultats montrent que :

- ces personnes étaient des hommes un peu plus âgés,
- plus de la moitié avait un diplôme inférieur ou équivalent au baccalauréat,
- ils se distinguaient par des emplois souvent non qualifiés, de

très courte durée,

- près de 50 % d'entre eux étaient sans emploi depuis plus de 3 mois.

L'objectif de cette enquête était de souligner la difficulté d'obtenir un emploi et de comprendre pourquoi ces jeunes ont tenté leur chance ailleurs.

Je travaille également avec la mission locale de Saint-Etienne qui a développé une plateforme de la mobilité et qui accompagne des jeunes partant notamment dans le cadre du dispositif LEONARDO.

J'ai distingué deux types d'effets de cette mobilité sur leurs perspectives professionnelles à leur retour :

• Effets directs :

- Ils disposent d'un capital de mobilité valorisé dans notre société. Cette « ressource internationale » représente une manière d'améliorer les conditions sociales en France et de s'opposer aux déterminismes sociaux.
- Ils démontrent leurs aptitudes et leur autonomie. Cette mobilité constitue un signal envoyé à leur futur employeur, indiquant qu'ils sont curieux et aptes à faire face à toute situation nouvelle.
- Ils ont acquis des compétences linguistiques et professionnelles qui valorisent leur CV.
- Ils capitalisent des expériences dans un domaine professionnel. Ils démarrent avec des emplois peu qualifiés, mais obtiennent, en peu de temps, des emplois de managers, ce qui est inconcevable en France.

• Effets indirects :

- La confiance et l'estime de soi. Ils ont réussi un challenge dans un contexte culturel différent, mais ont malgré tout surmonté les difficultés.
- Pour une première fois, ils se ressentent comme Français.



De gauche à droite : Isabelle Recotillet, Melissa Liles, Jacqueline Bergeron, Emmanuelle

- Ils sont en situation de former de nouveaux projets : reprises d'études notamment...
- Cette mobilité initiale influence leur entrée dans la vie adulte et plus largement les prochaines étapes de leur vie.
- Les effets varient selon le niveau de diplôme, le sexe, les opportunités, dans le contexte et avec l'entourage qui les attend à leur retour.

Michel Antoine

On peut constater que le mode d'évaluation des mobilités et les résultats obtenus ne sont pas très différents d'une population à une autre. Je passe la parole à Gérard WORMSER, philosophe (ENS de Lyon), représentant d'Erasmus Expertise.



Gérard Wormser

Le journal des mobilités a été créé à Bordeaux, ville qui a hébergé les plus célèbres des voyageurs-étudiants, notamment Usbek et Rica des « Lettres persanes », qui montrent que les voyages à l'étranger sont sans retour : on en revient transformé.

L'époque ouverte par MONTESQUIEU est celle du libéralisme et nous sommes sortis du contexte territorial, avec pour mission de se positionner sur un marché, requérant l'employabilité, la ressource humaine et la détention d'un capital de compétences.

La sociologie des mouvements internationaux n'est plus générationnelle, mais individuelle : la mobilité qui s'effectuait en deux ou trois générations il y a peu de temps, doit se faire aujourd'hui en quelques années au cours d'une vie. Nous sommes à la pointe de l'individualisation de nos sociétés. Ce processus a commencé au début du 18^e siècle en Europe, puis au début du 20^e siècle aux États-Unis.

Les programmes européens représentent des dispositifs locaux – par opposition à « internationaux » – et les questions de culture se révèlent essentielles lors d'un déplacement à l'étranger, où la vision de l'Europe est différente.

Saskia SASSEN, née en Hollande, éduquée en Argentine et aujourd'hui professeur à Columbia, a travaillé sur la question urbaine et a montré comment, face aux réseaux financier et économique, des communautés organisent une alter-

native politique, sociale ou culturelle en utilisant des instruments numériques, sans quitter leur région d'origine. Il est possible de créer une distanciation dans les modes d'intervention et à ce titre, les mobilités internationales peuvent aussi se transformer en mobilités locales.

Une sociologue d'origine roumaine, Dana DIMINESCU, a élaboré un programme sur le « migrant connecté », soulignant la possibilité de déjeuner avec une personne à l'autre bout du monde, en visioconférence, par le biais d'un écran. La mobilité internationale assistée par le numérique devient une question culturelle. Mais le problème central réside dans les questions suivantes : qui peut partir – y compris par écran interposé – et qui ne part pas ?

Jacques DONZELOT, urbaniste, a évoqué cette problématique de mobilité dans les banlieues. Certains sont mobiles et ceux qui ne peuvent pas bouger vieillissent sur place sans espoir de rentrer dans leur pays ou d'être en contact avec leurs enfants, partis ailleurs.

La solitude des banlieues devient générationnelle, alors que la mobilité des personnes reste une question individuelle. Comme si, dans la sociologie de nos sociétés, des temporalités différentes coexistaient. Selon l'âge, le lieu et le projet de vie, l'appartenance au temps social est soit générationnelle, soit individuelle, posant des problèmes de traduction internes à chacune de nos sociétés.

“ La sociologie des mouvements internationaux n'est plus générationnelle, mais individuelle ... ”

Gérard Wormser

Question de la salle ; Stéphane Cheref, directeur de la maison de l'emploi de Saint-Louis en Alsace

Saint-Louis se situe à la frontière de la Suisse et de l'Allemagne et le discours selon lequel l'institution française finance la formation professionnelle qui bénéficie au pays étranger est récurrent. Pensez-vous qu'un financement partagé des formations entre les pays soit envisageable ?

En outre, comment mesurer l'impact de la mobilité sur la stabilité des économies ? L'Allemagne, par exemple, recrute des jeunes en Espagne, au Portugal ou dans les pays de l'Est pour occuper des places d'apprentissage. Ces pays redoutent d'être confrontés à une pénurie de main d'œuvre le jour où l'économie repartira.

Enfin, la mobilité ne risque-t-elle pas conduire au repli sur soi ? Par exemple, le bassin d'emploi de Genève connaît une véritable guerre opposant les Suisses et les Français frontaliers.

Gerard Wormser

Répondre à la question du repli sur soi dans une Europe qui se dépeuple est difficile. Mais nous avons intérêt à considérer la circulation des personnes, des emplois, des capitaux, des brevets de manière bienveillante pour l'ensemble des bassins d'emploi. La question de la fuite des cerveaux se pose de manière globale.



e Santelli, Gérard Wormser.

Il faudrait trouver des processus de compensation entre les sites proposant une employabilité maximale et les pays d'où sont originaires les salariés de ces sites.

Jacqueline Bergeron

Les pays méditerranéens connaissent un taux de chômage faramineux, alors que certaines entreprises ne trouvent pas les compétences dont elles ont besoin et vont les chercher en Espagne, voire en Europe. Nous observons un manque de régulation totale entre l'offre de formation et les besoins en compétences sur les bassins d'emplois, sur des niveaux d'employabilité de cadres intermédiaires, dans des secteurs en voie de développement. Ainsi, des jeunes

chômeurs fuient leur pays pour chercher l'Eldorado en Europe et à contrario, des Européens sont recrutés à des niveaux de salaire et de diplômes supérieurs à ceux correspondant à leurs compétences. Ce problème de régulation entraîne des mobilités contrariées et contrariantes pour les économies. Du point de vue de la formation, cette régulation existe à l'intérieur des pays, et l'on peut se questionner sur l'implication des partenaires économiques dans la construction de l'offre de formation.

La notion de « colocalisation » a tendance à remplacer celle de délocalisation. Les entreprises européennes qui s'installent dans les pays du pourtour méditerranéen doivent envisager un partage de la valeur ajoutée, plutôt qu'une posture de délocalisation pour employer de la main d'œuvre bon marché. Il faudrait pouvoir évoluer à deux niveaux : celui de l'économie sur le partage de la valeur ajoutée et celui de l'employabilité. En outre il faut créer des partenariats originaux porteurs de mobilité cognitive incluant une adéquation entre les compétences requises et acquises, et la reconnaissance des résultats de l'apprentissage.

Aujourd'hui en Méditerranée l'économie informelle est plus importante que l'économie formelle et bon nombre de jeunes migrent à l'intérieur même de leur pays pour vendre leurs compétences de manière informelle.

Il faut envisager des partenariats plus créatifs entre les universités et le monde économique et impliquer la variable mobilité de manière plus rationnelle et constructive à l'intérieur de ces économies.

Isabelle Recontillet

Cette réflexion convient également à la problématique « qui forme pour qui ? » au niveau national. La question de la régulation de l'offre se pose aussi bien au niveau international que régional et devrait être étudiée dans le contexte de l'acte III de la décentralisation à venir.

Melissa Liles

Les buts de la mobilité sont multiples et pas seulement économique. Lorsque les programmes d'échanges ne sont pas possibles dans certains pays, nous faisons de la formation à l'interculturalité pour une meilleure compréhension de l'autre.

Question de la salle ; Thérèse Guilloteau, AFS vivre sans frontière

De ce que j'ai compris de ces diverses interventions, les résultats de la mobilité ne sont pas forcément là où on les attend. Les jeunes ayant bénéficié de ces dispositifs prennent avant tout confiance en eux et veulent aller de l'avant. C'est essentiel.

Gérard Wormser

Vous avez touché un point très sensible. Voici un texte d'un étudiant installé un temps au Yémen pour mener une enquête : « Comme je lui reprochais souvent de ne pas me respecter, Ziad s'est débrouillé pour que ma plainte soit entendue par les autres jeunes du quartier. Rapidement elle a donné lieu à des délibérations au sein de la pièce, toujours présidées par Ziad, ... [] Car même s'il maintenait avec moi une certaine complicité, Ziad faisait en sorte de me mettre dans une situation ambiguë de faire-valoir, mais aussi de rival aux yeux des autres jeunes du quartier. » Cette situation d'instabilité décrite par un jeune de retour est à souligner.

Et puis « grandir » est lié à des apprentissages, des régulations que nous ne maîtrisons pas. Roger CAILLOIS, a rédigé un texte sur le jeu qu'il considère comme modélisable à partir des fonctions suivantes :

- la rivalité et la lutte,
- le hasard,
- le jeu pour jouer.

Ces différents types de jeux nous font grandir. La question des mobilités est aussi celle du type de jeu, que nous sommes capables de pratiquer. ■





3^e Table-ronde



Lancement du « Journal of International Mobility » (JIM)

Animateurs :

Thierry Berthet, Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim, IEP de Bordeaux
et **Marie-Pierre Chalimbaum**, Directrice du département développement, Agence Europe
Education Formation France (2E2F)

Intervenants :

Catherine Agulhon, Maître de conférences à l'université Paris Descartes

Magali Ballatore, Chargée de recherche à l'Université catholique de Louvain,
chercheuse associée au LEST (Université d'Aix-Marseille)

Régis Ritz, Président honoraire de l'Université Bordeaux Montaigne



Agence Europe - Education -
Formation France (éd.).



Thierry Berthet

Au cours de cette table ronde nous allons vous présenter le premier numéro de la toute nouvelle revue « Journal of International Mobility » (JIM). Marie-Pierre CHALIMBAUD, de l'Agence 2E2F porte cette revue et Magali BALLATORE, membre du comité de rédaction, lit et évalue les articles publiés dans cette revue scientifique, qui bénéficie d'un comité de lecture, représenté par Régis RITZ. En outre, l'un des auteurs de cette revue, Catherine AGULHON, nous présentera son article.



Marie-Pierre Chalimbaum

Je représente l'Agence 2E2F qui porte l'initiative de cette revue, née dans la sphère de la production de connaissances sur la mobilité et la coopération internationale. En effet, dans le cadre de sa mission de développement et de promotion des programmes européens, 2E2F met en place une production de connaissances, via l'exploitation statistique de projets ou de thématiques et via une analyse du contenu des projets ou de l'impact des programmes donnant lieu à diverses

publications sur des enquêtes pilotées par l'agence.

Cette mission inclut également la recherche d'expertise sur des thématiques particulières. La revue JIM regroupe et valorise une série d'articles scientifiques et nous avons fait appel à une maison d'édition prestigieuse, Peter Lang, qui fournit de nombreuses bibliothèques universitaires européennes et nord-américaines. En outre, un comité de lecture, constitué de dix chercheurs et enseignants, s'assure de la qualité de la revue.

Thierry Berthet

Le comité scientifique est représenté par un certain nombre d'universités françaises et européennes et le sommaire de ce premier numéro inclut des articles consacrés à la mobilité internationale des étudiants, ainsi que des travaux statistiques sur le devenir des étudiants ayant bénéficié du dispositif ERASMUS. Des articles relatant des expériences de mobilité conduites par des organismes sont également présentés. Pour le prochain numéro, un appel à contribution sera lancé sur les deux thèmes suivants : la démocratisation des mobilités européennes et l'évaluation de l'impact de la mobilité internationale sur les parcours d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle.



Catherine Agulhon

Il y a quelques années, dans le cadre d'un appel d'offres de la ville de Paris, j'ai eu l'occasion d'étudier les mobilités étudiantes à Paris. Ce travail a marqué le début d'un intérêt pour les mobilités étudiantes entrantes.

Si les mobilités internationales sont à la mode, elles représentent cependant des flux assez modestes et seul 1 % de la population des étudiants sur laquelle j'ai travaillé effectue une mobilité. En outre 80 % des étudiants étrangers mobiles du Sud se pressent vers le Nord, notamment, par ordre hiérarchique, vers les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, puis l'Australie. Ces étudiants recherchent une certaine forme de distinction dans leurs trajectoires à l'étranger.

En parallèle des nombreuses politiques de mobilité que des pays d'accueil ou d'origine tendent à promouvoir, existe une réticence face à ces mobilités. Les territoires d'accueil redoutent l'afflux et essaient de contenir et d'encadrer ces mobilités. Au Sud, la crainte principale – non sans fondement – réside dans la fuite des cerveaux.

La promotion de la mobilité se fonde sur des besoins universitaires académiques et économiques. En France, les périodes de la promotion de l'accueil alternent avec celles de repli. La

dernière période a connu la création d'EduFrance, devenu Campus France, et l'implantation dans plus de 120 pays du monde de ses agences qui informent les étudiants étrangers, préparent leur départ, les épaulent dans leurs démarches administratives d'inscription dans une université, est le signe d'une promotion de la mobilité.

En parallèle et spécifiquement pour la France, l'accueil des étudiants étrangers ne se révèle pas toujours à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre : les démarches administratives dans les universités relèvent du parcours du combattant, sans parler de la quête – parfois insurmontable – d'un logement, ou du manque de sérieux dont font preuve certains établissements – laboratoires par exemple – pour organiser l'accueil et l'hébergement des étudiants étrangers en France. Toutes les universités françaises ont créé leur service des relations internationales et sont sensées accueillir ces étudiants et les aider dans leurs démarches. Mais ce service d'accueil reste limité.

Peu de données relatives à l'impact de la mobilité sur le parcours de ces étudiants étrangers sont disponibles. L'OCDE mène quelques enquêtes et les données collectées par les services statistiques français indiquent approximativement le nombre d'étudiants, leur pays d'origine et leur lieu d'échange – universités ou écoles. Mais aucune donnée ne renseigne sur la réussite et la durée de leur parcours, sur le moment où ils rentrent chez eux et sur l'impact de leurs études à l'étranger.

D'après les enquêtes qualitatives que j'ai pu mener, ces jeunes sont perdus à leur arrivée et ne comprennent pas bien le fonctionnement de l'université et les méthodes pédagogiques. Ils doivent faire face à des difficultés linguistiques, souvent décuplées pour l'étude des matières scientifiques. Ils ont du mal à progresser et à terminer un Master ou un Doctorat, même s'ils représentent 40 % des étudiants de ce cursus.

Cependant, ils viennent finir leurs études en France, car ils accordent beaucoup de crédit aux universités du Nord.

“ En parallèle des nombreuses politiques de mobilité que des pays d'accueil ou d'origine tendent à promouvoir, existe une réticence face à ces mobilités. ”

Catherine Agulhon

Cette expérience confronte ces jeunes, de milieux plutôt aisés, à une forme de paupérisation qu'ils vivent plus ou moins bien.

Selon leurs origines géographiques, ils connaissent plus ou moins de facilité à s'acculturer. Ainsi, les jeunes Chinois, représentant la deuxième nationalité à se presser aux portes de nos universités, sont confrontés à la forte distance

culturelle et linguistique. Peu d'entre eux sont boursiers et ceux qui travaillent subissent des conditions difficiles, notamment pour le suivi de leur cursus.

La proximité linguistique des Sud-Américains leur permet d'accéder à la langue française plus rapidement.

Les données relatives au retour sont également peu nombreuses. La fuite des cerveaux est souvent évoquée et les salaires pratiqués au Nord exercent un attrait sur ces jeunes qua-

lifiés étrangers. Mais suivre les étudiants rentrés dans leur pays se révèle difficile, tout comme d'essayer de les retrouver lorsqu'ils ont quitté l'université pour rester en France.

Les études à notre disposition sont effectuées auprès d'étudiants évoquant leur souhait de rentrer chez eux (environ 30 %) ou de rester dans leur pays d'accueil (30 % également). Les autres ignorent ce qu'ils veulent faire.

Plusieurs grandes enquêtes sont en cours à ce sujet, mais les réponses ne sont pas prédictives des événements futurs soumis à l'état du marché du travail du pays d'origine et du pays d'accueil, ainsi qu'aux opportunités.

Aujourd'hui, la mobilité internationale des étudiants s'oriente du Sud vers le Nord, même si des mobilités Sud-Sud se dessinent.

Les mobilités internationales actuelles sont promues par les politiques internationales et représentent des trajectoires individuelles – avec leurs embûches et leurs spécificités – dont il faut considérer les deux aspects.



Magali Ballatore

J'ai été sollicitée suite à la rédaction d'un livre sur « ERASMUS et la mobilité des jeunes Européens », édité aux Presses universitaires de France. J'ai accepté volontiers de participer au comité de rédaction de JIM sous condition que la revue soit objective. En effet, malgré le nombre croissant de recherches effectuées sur le sujet, le discours vante toujours la « succes story » d'ERASMUS. Cependant, la mobilité reste encore « élitiste » et la question de la démocratisation – essentielle – devrait d'ailleurs être posée avant celle de l'impact, qui dépend également du profil social et du type d'études suivies.

Cette revue est pluridisciplinaire et, en qualité de sociologue, j'ai évalué les articles relevant de mon champ d'études. Ce premier numéro est axé sur les mobilités institutionnalisées.

Les discours au sein de l'Union Européenne sur l'intérêt de la mobilité pour l'insertion professionnelle sont contrastés – en fonction des pays et des disciplines – c'est pourquoi des articles comparatifs se révéleraient intéressants. Ainsi, selon une étude espagnole, la mobilité ralentit l'insertion professionnelle et il est préférable d'être ancré dans un territoire pour obtenir un poste rapidement.

En outre, cette revue est ouverte aux articles en anglais et en espagnol – un atout en matière de mobilité – et ne cible pas uniquement les étudiants.



Régis Ritz

Je salue la sortie de cette revue née d'une excellente initiative française. En effet, de nombreux ouvrages développant la thématique européenne sont souvent publiés dans des pays du Nord

– notamment la « Revue européenne de politique linguistique », éditée en Angleterre.

Cette initiative est la bienvenue dans une période d'enrichissement, de transformation et d'ouverture de la mobilité. Et la notion « d'ERASMUS PLUS » signifie bien plus de mobilité, plus d'étudiants, plus d'apprentis...

Cette initiative invite à la réflexion et à la recherche des nouvelles formes de mobilité. Les universitaires s'expriment beaucoup sur cette mobilité académique, et sa dimension plus sociale et collective suppose des recherches transdisciplinaires, menées par des sociologues, des ethnologues, des linguistes...

Il ne s'agit pas d'un ouvrage confidentiel et le lectorat est fondamental. Cette revue bénéficiera en outre d'une version numérique pour une meilleure circulation.

Nous devons tous lire cette revue. En effet, trop de rapports, d'enquêtes ou de documents ne sont pas lus par ceux qui devraient le faire, c'est-à-dire nous. Car, à l'image des médecins, nous devons nous documenter sur les nouveautés de notre spécialité scientifique.

Le comité de lecture possède un rôle essentiel : il se tient informé, fait jouer son carnet d'adresses, oriente vers les thématiques à développer. Il exige une excellence et une qualité dans le travail des participants. Derrière cette revue, un énorme travail intellectuel de pensée et de mise en page est développé.

Les derniers rapports publiés par la commission soulèvent quelques questions liées à la mobilité :

- Le jeune est-il vraiment au centre du système ? Le fait même de poser la question prouve que la réponse est « non ». Effectivement, les termes d'« inquiétude », de « désarroi », d'« obstacle », de « difficultés », ont été prononcés, bien avant celui de « succès ».
- Que se passe-t-il dans la salle de classe internationale lorsque l'enseignant ou le formateur est avec les jeunes ? Qu'en est-il du rôle de l'informatique et des cours en ligne ?
- Quelle est la politique linguistique ? Se contente-t-on du « global english » représentant 300 mots d'anglais et 30 structures grammaticales ? Cependant « bad English is bad science » : il est impossible de créer une science de recherche développée avec une connaissance superficielle d'une langue.
- Qu'est-ce qu'un établissement international ? Pourquoi et comment attribuer ce qualificatif d'« international » ? Est-ce une question de stratégie ou de suivi de programme ? Pourquoi un établissement est-il plus attractif qu'un autre ?

Ces questions seront abordées à l'avenir notamment dans le cadre de la démocratisation de la mobilité internationale et européenne. ■



Les travaux des ateliers



Atelier 1

Quels outils pour mesurer les apports de la mobilité ?

*Animatrice : **Christelle Coët-Amette**, Agence Europe Education Formation France (2E2F)*

*Contributeurs : **Stéphane Doutrelant**, responsable du département langues et mobilité, Centre international d'études pédagogiques (CIEP), **Laure Gayraud**, ingénieur d'études Céreq / Centre Emile Durkheim, **Joël Laborthe**, Aquitaine Cap Mobilité, **Isabelle Recotillet**, chef du Département Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA) du Céreq*

*Secrétariat et rédaction de la synthèse : **Clara Bourgeois**, doctorante au Centre Emile Durkheim*



L'atelier animé par **Christelle Coët-Amette** avait pour objectifs de s'interroger sur les outils permettant de mesurer les apports de la mobilité et de présenter les différentes expériences des intervenants. L'atelier a été introduit en posant la question suivante : pourquoi mesurer la mobilité ?

Cette nécessité s'inscrit dans un contexte où la mobilité est devenue, plus que jamais, une priorité politique en France et au niveau de l'Union Européenne (en effet, d'ici 2020, une moyenne de 20 % des étudiants dans le supérieur devraient avoir passé au moins trois mois à l'étranger, et 6 % des personnes dans la formation professionnelle devraient avoir effectué un séjour d'au moins deux semaines à l'étranger). Face à cette volonté de développer la mobilité, tant de manière quantitative que qualitative, la nécessité et l'intérêt de la mesurer de manière plus systématique se sont renforcés.

Stéphane Doutrelant a tout d'abord présenté **les outils de mesure de la mobilité des programmes du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**. Pour mesurer la qualité du programme d'assistant de langue, des enquêtes ont été réalisées

auprès des assistants étrangers et français, et des établissements français accueillant un assistant étranger. Le stage a quant à lui été évalué sur la base de la qualité de la logistique, l'organisation, les contenus pédagogiques et les objectifs. Enfin, les séjours professionnels ont pour leur part été mesurés par des fiches d'évaluation.

S. Doutrelant a ensuite présenté une étude conduite sur l'impact des partenariats scolaires Comenius sur les établissements entre 2009 et 2012. Elle a permis de constater une ouverture sur les autres cultures et sur les autres ainsi qu'une compétence linguistique chez le participant. Les résultats montrent aussi une ouverture européenne de la part des établissements et l'amélioration de l'image de l'établissement scolaire dans son environnement. Enfin, les enseignants ont fait apparaître qu'il s'agit d'un levier de motivation, que la mobilité permet de rompre l'isolement professionnel, de développer une culture de la mobilité et une nouvelle culture professionnelle et personnelle. Cette étude quantitative et qualitative a révélé la difficulté de mesurer l'impact précis que la mobilité peut avoir sur les acteurs.

Joël Laborthe a par la suite présenté la genèse de la **plateforme Aquitaine Cap Mobilité** dont il est le chef de projet. Issue d'une réflexion en 2008 sur les publics de la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (publics dans l'angle mort de la mobilité), elle a pour objectif de former des référents, dans des structures comme les CFA ou les Missions Locales à monter des dossiers de mobilité.

Deux outils ont été développés pour mesurer les apports : des questionnaires pour les apprentis, demandeurs d'emploi et stagiaires, ainsi qu'un outil de tutorat pour la capitalisation des compétences (TCC) qui permet un regard croisé entre les différents acteurs. Ce dernier outil regroupe trois grands domaines : les compétences professionnelles, les évaluations linguistiques et les compétences non formelles.

Isabelle Recotillet et **Laure Gayraud** ont mis l'accent sur les questions de méthode, notamment l'importance de comparer d'un côté des populations qui ont bénéficié de la mobilité, et d'autres qui n'en ont pas bénéficié.

A travers les exemples des **enquêtes génération du Céreq** (qui prennent en compte les séjours à l'étranger depuis deux générations) et une enquête réalisée sur la mobilité internationale des apprentis, elles ont présenté les difficultés rencontrées pour suivre les jeunes. Par ailleurs, elles ont souligné l'intérêt de croiser les enquêtes quantitatives à une approche qualitative.

Qui sont ces personnes qui bénéficient de la mobilité ? Cette question, au cœur du débat qui a clôturé l'atelier, a permis d'interroger la démocratisation de la mobilité, mais aussi l'intérêt de faire partir tout le monde en mobilité. L'atelier s'est donc clôturé sur de nombreuses questions qui rappellent que la mobilité est un thème qu'il conviendra de continuer à explorer. ■

Atelier 2

Les différentes échelles de la mobilité (locale, nationale et internationale)

Animateur : **Robert Pierron**, Conseiller technique, Région Aquitaine

Contributeurs : **Jean-Marie Blanc**, directeur Fonds structurels et coopération transfrontalière, Région Aquitaine, **Victoria Bellido**, chargée de mission, Région Aquitaine, **Stéphane Cheref**, directeur de la Maison de l'emploi transfrontalière de St-Louis (Haut-Rhin), **Noël Roger**, président de l'IFAID (Institut de Formation et d'Appui aux initiatives de Développement), **Paul Hallé**, Kaléido'Scop

Secrétariat et rédaction de la synthèse : **Véronique Simon**, chargée d'études au Centre régional associé au Céreq de Bordeaux (Centre Emile Durkheim)



Dans cet atelier animé par **Robert Pierron**, la mobilité est abordée à partir de plusieurs dimensions. Les dimensions transfrontalières et internationales, ses implications en termes d'interculturalité et d'innovation également.

Sur la dimension transfrontalière, **Jean Marie Blanc** et **Victoria Bellido** apportent un témoignage sur le projet **Interreg France Espagne Andorre**. Ce programme, initié en 2004, vise notamment à développer la mobilité transfrontalière des lycéens en formation professionnelle dans les métiers de la cuisine et de l'électricité. Trois axes le constituent. Le premier a permis la conception d'une méthode partagée d'analyse des référentiels « formation » et des référentiels « métiers » entre organismes de formation français et catalans, formalisé par un « passeport compétences métiers ». Le second rassemble les Régions partenaires pour aboutir à des diplômes de formation professionnelle européens. L'objectif du troisième est de faciliter les départs en offrant un appui logistique.

Le bilan de l'action fait apparaître l'enthousiasme des employeurs et la forte implication des jeunes. La langue n'est pas un problème majeur. S'il existe des freins, ils peuvent être socio-cultu-

rels. V. Bellido relève par exemple que « plus le niveau de formation est bas, plus c'est difficile ». Jean-Marie Blanc en conclusion rappelle que la mobilité n'est pas le seul objectif, l'objectif est aussi le rapprochement des territoires.

Sur cette même dimension, **Stéphane Cheref** poursuit et présente les différentes actions conduites par la Maison de l'emploi de Saint Louis pour favoriser la mobilité transfrontalière particulièrement prégnante en Alsace. Saint Louis a une frontière avec la Suisse et avec l'Allemagne. Les démarches ont pour objet d'étudier le marché du travail de part et d'autre de chaque frontière. Il s'agit également d'accompagner les publics dans leur recherche d'emploi en prenant en compte les spécificités culturelles suisses et allemandes.

Il rappelle la variabilité des modalités de recrutement, de la législation du travail, des régimes sociaux, mais aussi les différences pouvant exister en termes de représentations : en Allemagne, l'apprentissage est la voie royale, en France, c'est exactement l'inverse. Enfin, les formations linguistiques doivent pouvoir s'adresser à tous les niveaux de qualification.

Sur la dimension internationale, **Noël Roger** présente l'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement (IFAID). De niveau Master 1, le cursus sur deux ans de l'institut comprend une année de stage qui ouvre la possibilité à une mobilité internationale. Cet organisme, qui ne compte qu'un homologue, Bioforce à Lyon, forme des coordinateurs capables d'appréhender le développement à partir de la culture locale et non en imposant sa propre culture. Il n'apporte qu'un appui technique opérationnel. D'autres formes de mobilité sont assurées par l'institut : mobilité européenne par l'adhésion au programme GRUNDTVIG ; mobilité internationale par l'habilitation « volontariat solidarité internationale » (VSI).

Kaléido'Scop est ensuite présentée par **Paul Hallé**, l'un des membres fondateurs. Cette « coopérative de compétences » basée à Saint Etienne comprend huit personnes aux profils hétérogènes. La mobilité internationale est constitutive de leur coopération. Kaléido'Scop a évalué dix des expérimentations sociales lancées par Martin Hirsch dans le cadre du fond d'expérimentation jeunesse. Les projets avaient pour finalité de favoriser l'accès des jeunes à la mobilité.

Le présentateur soulève la question de la démocratisation de la pratique. Si la mobilité est la norme pour les grandes écoles, elle ne se développe pas de la même façon dans toutes les voies de formation. De ces expérimentations émergent la multiplicité des définitions de la mobilité : elle peut s'entendre comme une épreuve, un rite de passage ; se vivre comme un changement social, ce dernier type de mobilité pouvant être le plus difficile.

Pour certains jeunes la difficulté peut être de franchir la porte d'une mission locale « quand on a perdu tout espoir ». Avec la crise, ces dispositifs initiés pour les plus vulnérables, les « niveaux V Bis », sont pris d'assaut par des plus dotés en termes de niveau de formation, les « bac + ». Au final, la mobilité peut être modélisée selon la priorité qu'on lui accorde. D'un côté,

offrir à ceux qui en ont le projet de pouvoir partir ; de l'autre, offrir à ceux qui n'ont pas les moyens de l'envisager, les ressources pour pouvoir le faire.

Débat avec les participants

Robert Pierron convie ensuite l'assemblée à débattre. Pour le directeur de l'association « Cool'eurs du monde » la mobilité n'est pas à rechercher à tout prix, il est indispensable, pour lui donner du sens, de s'interroger sur ce qui la motive.

Pour le responsable Europe de l'Infa Aquitaine elle n'est que positive. Quels que soient les a priori au départ, au retour le constat est positif, c'est un facteur favorable à l'insertion professionnelle.

Pour Ghislain Bregeot, directeur de l'Ifaid, si l'on considère que la mobilité est favorable aux parcours des jeunes, la question du soutien institutionnel est à soulever. Victoria Bellido indique que le statut, le genre, la situation familiale peuvent être des freins majeurs notamment sur des métiers peu qualifiés.

Freins d'autant plus regrettables qu'au regard des évaluations conduites le représentant de Kaléido'Scope souligne que « la mobilité est forcément sociale », et ascendante.

Thierry Berthet revient sur la question de l'action publique et relève que les mécanismes de contrainte doivent être pris en compte. Les ressources institutionnelles et la capacité que l'on donne aux individus à les convertir en réelle liberté de choix sont donc à étudier.

Stéphane Cheref rappelle qu'à Belfort « avec l'arrivée de la LGV, les ouvriers tournent. Dans l'aéronautique : les gens tournent ». La séance se termine sur cette idée que la mobilité peut être partie intégrante de certains métiers, être incontournable dans certains secteurs. ■

Atelier 3

La mobilité vue par les entreprises

Animatrice : Sandrine Dickel, Agence Europe Education Formation France (2E2F)

Contributeurs : Xavier Farriols, responsable des projets, Generalitat de Catalunya ; M. Gobbato, directeur de l'Intermarché d'Artigues-près-Bordeaux et M. Albert, gérant du magasin La Boumba d'Artigues-près-Bordeaux ; Pascale Labrousse, enseignante au CFAA de Blanquefort ; Marcia Desport et Sébastien Delrieux, stagiaires bénéficiaires d'un programme de mobilité, Jérôme Verschave, directeur général de l'Aérocampus Aquitaine

Secrétariat et rédaction de la synthèse : Karine Tourne Languin, doctorante au Centre Emile Durkheim



L'atelier sur la mobilité vue par les entreprises, animé par **Sandrine Dickel** a réuni une grande diversité d'acteurs et de témoignages : entreprises locales, acteurs de la formation initiale et continue, stagiaires et organisations locales ou européennes qui facilitent et mettent en œuvre la mobilité.

Ces échanges très ouverts à la participation du public dans la salle ont suivi deux grands axes :

- L'importance de la mobilité dans la vie professionnelle mais aussi personnelle des stagiaires.
- Les motivations et les impacts sur l'entreprise.

Après un temps d'introduction rappelant le développement très important de la mobilité, les besoins de financement croissants et le rôle essentiel des partenariats européens, la parole fût donnée aux professionnels.

Pourquoi les entreprises accueillent-elles ? Quels intérêts, effets, difficultés ? Qu'est-ce que ça change ?

L'ouverture, le transfert de connaissance, le regard porté par le stagiaire, des idées nouvelles sont autant d'atouts pour les entreprises qui accueillent. Pour autant, l'entreprise a besoin d'être accompagnée.

Les questions de la salle ont ouvert les échanges les freins possibles et les difficultés pour les entreprises : prendre un stagiaire c'est aussi une question de logistique (hébergement, repas), d'information et d'organisation (respect du cadre légal, convention), un sentiment de responsabilité et les professionnels présents ont souligné l'importance d'une passerelle, d'un intermédiaire facilitant la coopération à différents moments et niveaux (un club d'entreprise qui sollicite et donne l'idée, un CFA qui gère la logistique et accompagne les stagiaires notamment les mineurs, une structure qui gère les conventions...).

Le témoignage de **Pascale Labrousse**, enseignante au du CFAA de Blanquefort a effectivement mis en évidence l'implication essentielle et personnelle des formateurs (en plus des maîtres d'apprentissage) dans la qualité et la réalisation (et la réussite) des stages. Cela permet de ménager un peu les entreprises, notamment les PME, qui ne se sentent pas de gérer ces dimensions.

La mobilité, comme en témoigne **Xavier Farriols**, représentant de la Generalitat de Catalunya (Espagne), implique trois acteurs : le stagiaire, l'entreprise et l'organisme de formation. Les partenariats sont essentiels, ils permettent d'assurer les conditions de qualité et de sécurité requises et se construisent sur des réseaux existants ou à construire, sur la volonté des acteurs.

Initiative publique et privée, l'Aérocampus Aquitaine de Latresne (33) dirigé par **Jérôme Verschave** l'illustre parfaitement : la question de la mobilité est au cœur de la restructuration de la filière aéronautique avec un savoir-faire qui s'internationalise (mobilité des salariés, évolution des compétences à l'international, création d'un Bac pro franco-allemand...).

Pour autant, des freins demeurent notamment du côté des entreprises - représentées dans l'atelier par **M. Gobatto** et **Olivier Albert** - en termes de mobilité sortante, lorsqu'il s'agit de laisser partir ses stagiaires en alternance considérés parfois d'abord comme des salariés qui répondent à un réel besoin de l'entreprise. La dimension organisationnelle et l'information des entreprises est ainsi essentielle (notamment sur les aides du Conseil régional). Il est important de développer l'information en direction des entreprises (mobilité sortante), de développer le réseau des entreprises accueillantes (mobilité entrante), d'aménager parfois l'accueil/le départ des stagiaires.

Pour les stagiaires, quelle influence sur l'insertion professionnelle ? Les compétences acquises sont-elles celles recherchés sur le marché national ? Et sur la vie personnelle ?

Les stages à l'étranger ont des durées relatives courtes durées (1 à 3 semaines) et peut-être trop courtes comme en ont témoigné **Marcia Desport** et **Sébastien Delrieux** les deux stagiaires participant à l'atelier. Ils leur ont cependant permis de découvrir des univers professionnels, des pratiques, des techniques, des modes d'organisation et d'acquérir des compétences non seulement linguistiques mais aussi professionnelles, porteuses en termes d'insertion professionnelle. Mais cela met aussi en jeu la découverte de soi, un travail personnel qui implique la confiance, la débrouillardise, la relation aux autres et à la différence d'après les témoignages partagés.

Ces compétences informelles et comportementales (s'exprimer, écouter, être en capacité de répondre aux besoins, gagner en autonomie...) sont-elles des facteurs facilitant l'employabilité des jeunes ? Des études en cours (Agence 2E2F) devraient apporter des éléments de réponses quantifiables.

Même si bien sûr toutes les formes de mobilité n'ont pas été abordées (volontariat internationaux en entreprise, services civiques par exemple) lors de l'atelier (très centré sur l'apprentissage et l'alternance), il se conclut sur le constat partagé par tous : la mobilité sous toutes ses formes est synonyme d'enrichissement professionnel et personnel pour tous les acteurs qui jouent le jeu et qu'il est souhaitable d'accompagner dans leurs démarches. ■

Atelier 4

Mobilité et Altérité

Animateur : Régis Ritz, président honoraire, université Bordeaux Montaigne

Contributeurs : Dominique Antony, Valérie Pouchat et Michel Febrer, Euro-CIDES ; Bertrand Remazeilles, conseiller mission locale Technowest, et Michel Bastida, conseiller municipal délégué de la Ville de Martignas-sur-Jalle chargé des relations internationales ; Gérard Wormser, directeur de Sens public (www.sens-public.org), philosophe (ENS de Lyon), représentant d'Erasmus Expertise

Secrétariat et rédaction de la synthèse : Amandine Brizio, doctorante au Centre Emile Durkheim



L'atelier, animé par **Régis Ritz**, s'est appuyé sur un dialogue entre les intervenants d'une part, les participants à l'atelier d'autre part, et cinq jeunes suivis par la mission locale Technowest (33) de retour d'un séjour de mobilité au Sénégal. La richesse du dialogue engagé a résulté de la mise en perspective des expériences individuelles de bénéficiaires de dispositifs de mobilité, des « metteurs en œuvre » qui participent à la mise en place de tels dispositifs pour des publics spécifiques, et de l'analyse de ces expériences par les participants à l'atelier et les intervenants. La possibilité de faire dialoguer ces niveaux multiples, depuis la conception jusqu'à l'accompagnement ou l'expérience pratique de la mobilité, chez des professionnels ou des jeunes, avec des publics handicapés ou en insertion, a fait émerger une réflexion en termes de découverte de sa propre identité et de ses propres normes par la confrontation avec l'autre.

Deux dispositifs de mobilité sur des temps relativement courts ont servi de base à ces échanges. Le premier, **projet « Mission Teranga » porté par la mission locale Technowest et l'ADAPEI**, avec l'appui de la Région Aquitaine, permet à un public qui a rarement l'occasion de partir à l'étranger de découvrir la mobilité, sur la base d'objectifs communs définis ensemble afin de **remettre en état une école primaire au Sénégal**. Huit jeunes de la mission locale, six de l'ADAPEI et dix sénégalais ont constitué le groupe qui a fait profiter les participants de l'atelier de leur expérience et de l'impact de ce séjour sur leur trajectoire au retour en France.

Pour **Bertrand Remazeilles**, de la Mission Locale Technowest, l'initiative des chantiers au Sénégal proposée par la mairie de Martignas, représentée par **Michel Bastida**, a été une opportunité de changer le cadre de la mission d'insertion. Les jeunes s'inscrivent dans ce projet sur la base du volontariat, avec un intérêt soit pour le projet, soit plus indirectement sur des motivations humanitaires. Dans le cadre des difficultés importantes rencontrées pour mobiliser le public des missions locales sur la mobilité, en particulier les jeunes filles, le projet est construit autour d'un séjour d'un mois au Sénégal, et de six mois préalables de travaux en équipe pour préparer le départ. Ces six mois de préparation se font sur la base du support du service civique, qui permet une rémunération légère et donc de fidéliser le public des jeunes demandeurs d'emploi, pour permettre de passer du point de vue consommateur à co-constructeur de projet. L'association avec l'ADAPEI se fait avant le départ pour un travail sur les questions d'altérité avec des personnes issues d'horizons très différents. Sur place, le partenariat est très encadré avec la commune jumelée, et les accompagnateurs ont tissé des liens anciens avec les participants sénégalais.

Le second dispositif présenté a concerné des échanges et des séjours de mobilité entre opérateurs de la **protection des mineurs sous main de justice**. Les témoignages présentés n'étaient donc pas issus du public sous main de justice, par définition peu mobile, mais des opérateurs cherchant à définir un champ de bonnes pratiques par la découverte des usages et expériences dans d'autres pays. Encadré par **Euro-CIDES**, association à but non lucratif, qui regroupe non pas des praticiens de terrain, ou des pédagogues, mais un savoir faire dans la mise en réseau et dans le « faire travailler ensemble ». Pour les représentants d'Euro-CIDES, **Dominique Antony, Valérie Pouchat et Michel Febrer**, l'objectif était d'échanger sur les pratiques éducatives et de formation des personnels afin de pouvoir diffuser au sein de son propre réseau les expériences et les réflexions sur les modes de prise en charge des mineurs sous main de justice.

L'ensemble des témoignages font état d'un changement après le séjour, qui ne se perçoit cependant pas nécessairement immédiatement. Si lors du séjour à l'étranger beaucoup ont vécu une première phase dans la découverte de l'altérité marquée par le conflit ou le rejet de la faute sur les différences de chacun, qu'elles soient linguistiques ou liées au handicap, les transformations profondes sont souvent vécues après le séjour en lui-même.

Les jeunes du projet de chantier au Sénégal ont souligné le changement dans les questions d'estime de soi et dans l'image marginalisée qui leur était renvoyée en tant que bénéficiaires de la mission locale ou de l'ADAPEI. Les conflits ou les difficultés rencontrées ont amené les participants de l'atelier à mettre en lumière le fait que dans le cadre de la mobilité, la rencontre avec l'autre peut être conflictuelle, l'échange peut parfois rater et amener à un renforcement des stéréotypes. L'importance d'accorder

à chacun le temps de la découverte, et d'évaluer l'impact du séjour sur le temps long, était une conclusion partagée par les professionnels comme les jeunes en insertion après un séjour de mobilité.

Gérard Wormser a conclu l'atelier en montrant que dans les deux exemples mis en avant, ce sont les questions de transgression qui sont prégnantes. C'est le passage des limites qui doit en permanence être évalué, selon qu'il permet d'avancer ou qu'il est facteur de blocage. Dans une société désarticulée qui a fait exploser ses cadres, la question de l'insertion est neuve et particulièrement difficile parce que chaque individu n'a pas sa place d'office. Si au siècle dernier l'enjeu était de sortir de sa place, de dépasser son cadre, aujourd'hui l'individu est à la recherche de son appartenance. Le cadre social est néanmoins resté fortement hiérarchisé et chacun a intériorisé les normes sociétales, mais dans un contexte où tous n'ont pas une place assurée.

L'enjeu de chacun de ces deux projets souligne la schizophrénie d'une société qui construit des projets d'excellence sociale pour une minorité, et de l'autre côté demande à ceux qui en sont exclus de s'approprier des outils ou des équipements qui leur font défaut. Pour accéder au stade de sujet ou de citoyen, pour développer sa propre subjectivité, ce qui a priori devrait être accordé à chacun dans une société, ceux qui sont en difficulté doivent compenser doublement : ils doivent acquérir des savoirs (par l'altérité) qui sont accaparés par une minorité et une élite.

Ainsi ces deux exemples de mobilité montrent comment devenir des sujets politiques : ce n'est que par l'altérité, qui impose des transgressions, qu'il devient possible d'avancer. La « pluralité des langues », c'est-à-dire la maîtrise de la multiplicité des normes et des codes en vigueur est aujourd'hui le principal mécanisme de sélection. C'est ce type de compétences qui sont développées dans les projets présentés, et qui permettent à des publics particuliers d'accéder à des enseignements implicites qui fondent la sélection sociale. Aussi l'apport de ces dispositifs réside-t-il à son sens dans la découverte d'une « vraie altérité », la prise de conscience par le regard de l'autre de ces normes implicites qui ne nous sont jamais expliquées au sein de notre propre société. ■





4^e Table-ronde



La mobilité, on en fait

Acteurs publics et mobilité internationale

Animateur :

Daniel Quintin, Administrateur d'AFS Vivre Sans Frontière

Intervenants :

Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Pascal Bonnetain, Secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Anne Collignon, Administratrice d'EFIL (European Federation for Intercultural Learning), ex-présidente d'AFS Vivre Sans Frontière

Candice de Laulanié, Déléguée générale de l'Agence française du programme européen «Jeunesse en action»

Sébastien Thierry, Directeur adjoint de l'Agence Europe Education Formation France (2E2F)

Catherine Veysy, Vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine chargée de la formation professionnelle



Ulysse Gosset

Extraits de son témoignage vidéo

Le journaliste Ulysse GOSSET, ancien bénéficiaire d'un programme de mobilité d'AFS Vivre sans frontière, avait aimablement donné son accord pour animer cette table ronde.

Envoyé en dernière minute en mission professionnelle à l'étranger, il n'a pas pu rejoindre la 19^e UFEO mais a tenu à adresser un message vidéo aux participants.

[] J'ai moi-même bénéficié de ce que

l'on appelle aujourd'hui la mobilité internationale, car j'ai eu la chance d'obtenir une bourse de l'agence AFS, il y a plus de 30 ans. Pendant un an, j'ai été accueilli dans une famille aux États-Unis près de Chicago, pour étudier dans un lycée américain. Cette expérience extraordinaire m'a permis d'apprendre l'anglais, mais aussi d'établir des liens durables avec la famille qui m'a accueilli et avec laquelle je suis resté en contact.

AFS a évolué et le nombre de ses programmes s'est multiplié, le nombre de pays accessibles s'est accru au fil du temps, puis le programme ERASMUS est né.

Lorsque je suis parti à l'étranger, découvrir le monde était une chance,

aujourd'hui, partir est presque une nécessité, tant il est difficile pour les jeunes de trouver des emplois en France et en Europe. La mobilité est une expérience et un atout. Il faut partir, quelques mois ou quelques années, en sachant que l'on reviendra un jour et que l'expérience acquise sera extrêmement bénéfique pour la vie. []

Aujourd'hui encore plus que jamais, cette mobilité est indispensable, car on assiste à un basculement du monde de l'Europe, vers l'Amérique et vers l'Asie, où se trouvent les opportunités les plus intéressantes, les plus nouvelles pour tous ceux qui aujourd'hui recherchent un emploi et de nouvelles aventures. ■



Daniel Quintin

Quelles sont les perspectives des programmes de mobilité internationale, ainsi que leurs effets, du point de vue des opérateurs ? De quelle manière se décline la mobilité aujourd'hui ? Quelles sont les difficultés rencontrées en termes de visibilité, de lisibilité

et d'accès à ces différents programmes proposant une offre complète à un public varié ?

Je vais donner la parole à Anne COLLIGNON, administratrice d'EFIL, qui va nous présenter la spécificité de cette association dont la démarche s'articule autour de l'apprentissage interculturel.



Aujourd'hui, il n'est pas inhabituel qu'après le baccalauréat, les jeunes profitent d'une année sabbatique pour découvrir le vaste monde.

Anne Collignon



En outre, des échanges financés par des fonds européens permettent à des jeunes entre 16 et 18 ans de découvrir, pendant 3 mois, un autre système scolaire, une famille différente, un pays étranger, ... Ils doivent s'adapter, apprendre, gérer leur propre vie à l'aune d'une culture différente de la leur. En découlent tolérance, ouverture d'esprit, solidarité et confiance en soi. À l'issue de ce trimestre, ces jeunes se retrouvent à Bruxelles pour échanger leurs acquis et visiter les institutions européennes,

puis retournent chez eux, enrichis de cette expérience dont nous espérons la reconnaissance de la part des pays européens.

Cette éducation non formelle donne une grande valeur ajoutée à l'éducation formelle classique.

Néanmoins, des challenges subsistent. Nous devons toucher un nombre toujours plus important de

jeunes pour obtenir une exposition optimale à cette éducation non formelle et permettre aux Européens économiquement en difficulté de participer. Ainsi des échanges sont organisés avec la Slovaquie, la Bulgarie ou la République tchèque visant l'apprentissage de la langue et de la culture de l'autre.

En outre, nous aimerions cibler des populations handicapées migrantes. À cet effet, nous effectuons du lobbying auprès des institutions européennes.

La reconnaissance des acquis de cette expérience interculturelle représente un autre challenge, qui sera matérialisé par l'attribution d'un label de qualité des programmes que nous proposons.

Daniel Quintin

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), dont le contexte historique particulier a présidé à la création, est né il y a 50 ans d'une volonté politique du Général De GAULLE et du chancelier ADENAUER. Son but est l'apprentissage interculturel et la construction d'une citoyenneté que Béatrice ANGRAND va nous détailler.



Béatrice Angrand

Très récemment, une jeune allemande d'une trentaine d'années, actuellement en France en tant que lectrice, m'indiquait qu'elle avait participé il y a plus de 15 ans à un échange scolaire organisé par l'OFAJ en trouvant sa correspondante française un peu par hasard sur une liste de noms qui circulait.

Et elle se réjouissait qu'aujourd'hui des enseignants référents dans les écoles aident les jeunes à monter leur projet, mettent les familles en contact, organisent un suivi, une évaluation... Il y a donc maintenant un cadre pour ces échanges, et ce cadre est pour moi le garant de l'impact de la mobilité internationale.

Anne Collignon



L'organisation EFIL, European Federation for Intercultural Learning (Fédération européenne pour l'apprentissage interculturel), est basée à Bruxelles à proximité des institutions européennes, nos bailleurs de fonds. EFIL fait du lobbying auprès de la Commission européenne pour la mobilité des jeunes, la Fondation européenne pour la jeunesse et le Gouvernement belge notamment.

EFIL appartient au réseau AFS Vivre sans frontière et compte 6 administrateurs, 5 salariés et un nombre considérable de bénévoles, bénéficiant d'une formation interculturelle axée sur l'accueil et l'encadrement des jeunes étrangers en fonction de leur culture.

Associer éducation et mobilité n'est pas un concept nouveau. Au Moyen-âge, le compagnonnage existait via le Tour de France. En 1963, De GAULLE et ADENAUER ont signé un traité afin de renforcer, via les échanges, les liens entre les jeunes Allemands et Français.

En 1984, le Parlement européen proposait des échanges universitaires et le travail volontaire pour les jeunes. Et en 1992, le traité de Maastricht comportait un article relatif à l'éducation et la jeunesse : programme de mobilité internationale, puis transnationale.

Aujourd'hui, il n'est pas inhabituel qu'après le baccalauréat, les jeunes profitent d'une année sabbatique pour découvrir le vaste monde.

EFIL est un organisme de formation qui promeut la mobilité en Europe, notamment grâce à une académie sur l'apprentissage interculturel, dont la première édition – en Turquie – a été l'occasion d'une réflexion sur la mobilité.

L'OFAJ soutient plus de 200 000 bénéficiaires par an, de 3 à 30 ans. Et 3 000 acteurs de jeunesse, enseignants et travailleurs sociaux, rendent ces échanges possibles. En outre, grâce à un tissu très étroit de partenaires spécialistes de l'éducation de la jeunesse, nous organisons des échanges dans les domaines scolaire et universitaire, dans le cadre de la formation professionnelle et de l'éducation non formelle, en lien avec des projets associatifs. Notre particularité s'inscrit dans un cadre historique : l'OFAJ était initialement pensée comme une institution de l'offre. Aujourd'hui, cet organisme reçoit plus de sollicitations qu'il possède de moyens pour y répondre, même si ces derniers sont pérennes et conséquents. En 50 ans, l'OFAJ a transformé une volonté politique en un désir de la société. Après 1963, les échanges « de masse » ont débuté, mais leurs effets étaient presque contre-productifs : les jeunes revenaient parfois avec des préjugés plus nombreux qu'au moment de leur départ. Au bout de 5 ans, l'OFAJ a sollicité des chercheurs, des universitaires, des linguistes, des psychologues et des sociologues afin de construire un cadre – toujours actuel – garantissant les effets et se caractérisant par des principes qualitatifs :

- la préparation au départ,
- la formation des encadrants,
- l'évaluation,
- le suivi,
- la mise en réseau,
- la participation des jeunes qui sont associés à la construction du projet, via leur créativité et leurs besoins,
- la place de la langue : si les programmes soutenus par l'OFAJ s'adressent à des jeunes ne possédant pas forcément une bonne connaissance de la langue étrangère, cette place de la langue de l'autre doit être garantie dans l'échange grâce à la méthode de l'animation linguistique.

Les effets positifs sur les jeunes sont les suivants :

- l'ouverture d'esprit et la capacité à gérer la complexité – une compétence très appréciée dans un univers mondialisé,
- l'amélioration de la confiance en soi pour tous les jeunes et notamment les moins favorisés. Pour la première fois, ils sortent de leur quartier et participent à un projet avec un pays qu'ils connaissent peu.

Si la mobilité est utile pour la vie professionnelle, rester concentré sur l'objectif de l'apprentissage interculturel constitue un enjeu d'avenir.

L'OFAJ soutient aussi bien les échanges de groupes que d'individus afin de continuer à former des citoyens engagés et respectueux de la culture de l'autre.

En outre, les acteurs de la mobilité étant difficilement lisibles, nous devons mieux nous organiser et mettre en avant nos caractéristiques spécifiques afin de répondre simplement aux jeunes exprimant un désir de mobilité.

Daniel Quintin

La lisibilité des programmes constitue effectivement un point essentiel et vous avez évoqué les questions de l'apprentissage interculturel et de construction de citoyenneté. Candice De LAULANIE, déléguée générale de l'Agence française du programme européen « Jeunesse en action » abordera le thème de l'éducation non formelle et sa traduction dans les programmes de cette structure.



Candice De Laulanié

« Jeunesse en action » est un petit programme – rattaché au ministère chargé de la Jeunesse – qui a pour donneur d'ordre la Commission européenne et qui propose deux dispositifs principaux :

- Le service volontaire européen (SVE), favorisant les échanges entre les pays européens et la France.
- La mobilité collective qui permet la construction de projets et les échanges de jeunes avec d'autres pays.

Nos programmes s'adressent à des jeunes entre 15 et 30 ans et

s'orientent spécifiquement vers l'éducation non formelle, c'est-à-dire l'acquisition de savoir-être et savoir-faire dans le cadre d'une initiative spécifique, comme le montage, l'organisation et la réalisation d'un projet. Cette expérience favorisera ensuite l'accomplissement personnel des jeunes, l'interculturalité, mais également les démarches professionnelles.

“ L'OFAJ soutient plus de 200 000 bénéficiaires par an, de 3 à 30 ans. Et 3 000 acteurs de jeunesse, enseignants et travailleurs sociaux, rendent ces échanges possibles. ”

Béatrice Angrand



Dans le cadre de l'éducation non formelle, deux cibles principales sont choisies :

- L'ensemble des éléments ayant trait à l'initiative. En effet, un projet monté avec « Jeunesse en action » favorise la créativité, en corrélation avec la notion d'employabilité.
- Les « jeunes avec moins d'opportunités » (JAMO) : notre agence essaie de défendre une mobilité d'aventure et l'excellence atypique, pour des jeunes suivant des parcours peu ordinaires.

Trois enjeux complémentaires caractérisent notre agence :

- Nous fusionnons avec tous les programmes de mobilité dans le cadre d'ERASMUS PLUS. L'éducation formelle et non formelle doivent devenir complémentaires, ce qui se révèle culturellement compliqué pour la France, focalisée sur les diplômés.
- Via le Comité Interministériel de la Jeunesse, le Gouvernement a fait de la jeunesse l'un des grands axes de développement, avec notamment la mise en place des comités permanents de la mobilité. Cette structure sera déclinée en comités régionaux, dont l'objectif consistera à créer, ou renforcer les plateformes de mobilité déjà existantes sur les territoires, dans une perspective de travail en réseau.
- Notre petit programme devra s'appuyer sur l'échelon territorial, plus particulièrement celui des régions, où de nombreux projets de mobilité émergent. Dans les 7 ans à venir, nous verrons nos budgets européens doubler – passant de 15 à 30 millions d'euros – et nous espérons pouvoir rassembler des acteurs – qui n'auront pas à financer nos actions – dans un objectif commun.

Daniel Quintin

Pascal BONNETAIN, est secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) qui organise des programmes de mobilité orientés vers le montage de projets à vocation professionnelle et le développement de réseau.



Pascal Bonnetain

L'OFQJ a été créé en 1968 pour favoriser la mobilité des jeunes de 18 à 35 ans entre la France et le Québec. Depuis, ses missions ont évolué en fonction des demandes. L'attrait de la mobilité vers le Québec tient tout d'abord à la langue. Le Québec compte 1 million d'emplois à pourvoir jusqu'en 2017, c'est

pourquoi nous sommes très présents sur le programme de la recherche d'emploi. Nous bénéficions d'un centre de ressources, d'un fort niveau de communication, d'un réseau

et d'un cluster pour faciliter l'information via internet. Une équipe – 40 personnes réparties en France et au Québec – aiguille les jeunes dans la demande de permis de travail dont les contraintes sont complexes.

Le Québec compte 1 million d'emplois à pourvoir jusqu'en 2017, c'est pourquoi nous sommes très présents sur le programme de la recherche d'emploi.

Pascal Bonnetain

Mi-novembre, la signature d'une convention-cadre avec les associations d'élus des régions, des départements et des grandes villes de France, nous permettra d'aider des étudiants, ainsi que des personnes à la demande.

Les acteurs, les moyens, les compétences et les expertises existent, cependant nous constatons un

manque de lisibilité : les jeunes porteurs d'un projet de mobilité ne savent pas vers quel organisme se tourner.

L'OFAJ et l'OFQJ peuvent travailler ensemble, avec leurs visions et leurs outils complémentaires dans l'intérêt d'une action à destination des jeunes, de l'emploi, de la formation et de la mobilité.

Autrefois les jeunes partaient au Québec pour y rester. Aujourd'hui, ils y séjournent quelque temps, puis les anglophones ou les hispanophones optent pour l'Amérique du Sud, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. L'adaptation à la demande via nos différents programmes va de pair avec l'expérience et les compétences du personnel de l'OFQJ, rôlé dans le montage des dossiers et la prise en charge de l'organisation des voyages notamment.

Daniel Quintin

Sébastien THIERRY, directeur adjoint de l'Agence 2E2F (Europe Education Formation France) va présenter l'évolution de cette entité et des programmes européens dans le cadre d'ERASMUS PLUS.



Sébastien Thierry

Nous sommes tous convaincus des effets et des impacts de la mobilité et, à travers les différentes enquêtes évoquées, nous arrivons à en démontrer le dénominateur commun : l'estime de soi. Cependant nous devons encore prouver l'efficacité économique de la mobilité vis-à-vis des budgets publics engagés et des enjeux qui en découlent.

ERASMUS PLUS prend le relais des programmes ERASMUS, LEONARDO, COMENIUS et Jeunesse en action et bénéficie d'un budget plus élevé dès 2014. Il va coiffer l'intervention de l'Union européenne dans les champs de l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'enseignement scolaire, l'éducation des adultes et le sport.

Concrètement, dès 2014, la formation professionnelle initiale –

les apprentis de niveau VI et V et les élèves des lycées professionnels – devrait connaître une hausse de la disponibilité de financement de 50 % par rapport au programme LEONARDO en 2013. L'enseignement supérieur bénéficiera également d'une augmentation de financement de 30 %.

En outre, de nouvelles possibilités s'ouvrent dans le domaine des projets de coopération – capacité des organismes (lycées, Conseils régionaux...) à porter des projets et de l'innovation – dans le champ de la formation professionnelle ainsi que dans celui de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de l'enseignement scolaire, avec la possibilité de travailler sur les différents secteurs d'enseignement.

Les financements seront disponibles à travers ces programmes, mais l'objectif consiste à rendre ces derniers visibles, notamment à des publics accédant moins facilement à l'information.

Le contraste reste saisissant entre les dispositifs de mobilité dans le domaine de l'enseignement supérieur attestant d'une mécanique bien rodée et ceux du domaine du volontariat, moins structurés et plus complexes à mettre en place. Les jeunes représentent un public varié auquel nous devons nous adresser de manière adaptée et accessible.

Outre le Comité Interministériel de la Jeunesse et les initiatives qui se mettent en place pour amorcer un travail collectif entre les opérateurs, nous réfléchissons à la valorisation des acquis de la mobilité.

Notre agence dispose d'un réseau - les développeurs de la mobilité – que nous formons à nos actions et à nos dispositifs dans le but de proposer de l'accompagnement de proximité. Nos interventions sur un territoire pour former ces développeurs pourraient également se traduire par de la formation sur les différents dispositifs. Cette action pourrait être menée en coordination avec les acteurs territoriaux comme les Conseils régionaux ou les autorités académiques ou universitaires.

En outre, il est important de favoriser le dialogue entre les différents acteurs à l'échelle d'un territoire avant le dépôt des projets. Nous disposons des instruments financiers et des réseaux, mais parvenir à une coordination nationale des opérateurs – à décliner au niveau des territoires – reste essentiel. Et l'échelle régionale représente le bon niveau pour introduire une organisation coordonnée de l'ensemble.

Daniel Quintin

Catherine VEYSSY, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine chargée de la formation professionnelle considère que les problèmes de mobilité s'inscrivent dans une politique plus générale qui peut s'appuyer sur des opérateurs existants. C'est ce qu'elle va maintenant nous préciser.



Catherine Veyssy

Si la mobilité ne relève pas directement des compétences de la Région, cette question nous incombe pourtant dans le champ de nos compétences, qui s'étend de l'éducation à l'apprentissage en passant par la formation professionnelle et le développement économique en lien avec l'entreprise.

En Aquitaine, nous avons fait le choix de porter et d'accompagner des politiques de mobilité à travers les publics que nous avons en charge : étudiants, lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi, jeunes les moins qualifiés. La Plateforme Aquitaine Cap Mobilité a pour objectif de permettre aux opérateurs de monter ces projets.

Nous avons édité un « Passeport », un petit livret présentant 15 solutions et listant, en fonction des publics, les différents dispositifs de mobilité financés par la Région Aquitaine. Deux d'entre eux sont destinés aux demandeurs d'emploi et aux jeunes.

Parmi les différents projets soutenus par Aquitaine Cap Mobilité, je citerai le projet Humaquaine qui est porté par la ville de Martignas et s'adresse à des jeunes suivis par les missions locales. Ce dispositif unique – mobilisant notamment les CFA – a pour but d'encourager la mobilité internationale vers des pays francophones.

À la faveur de projets humanitaires, des jeunes vont aller à la rencontre de l'autre et apprendre des gestes professionnels.

Nous avons également élaboré des dispositifs de mobilité à destination des demandeurs d'emploi et des stagiaires de la formation professionnelle.

En 2012, près de 12 000 Aquitains ont été concernés par les aides de la Région sur la mobilité internationale. Le budget 2013 est supérieur à 5 millions d'euros, additionné de dispositifs supplémentaires, dont l'opération « Sac Ados », destinée aux 16-22 ans, et d'une bourse d'excellence à destination des lauréats aquitains des Olympiades des métiers.

Pour compléter notre approche, nous avons mis en place des pôles d'excellence de formation avec les entreprises des filières stratégiques pour l'emploi en Aquitaine : la maintenance aéronautique – avec l'Aérocampus – et les métiers du cuir et du luxe dont le pôle d'excellence verra le jour en 2014 dans le nord de la Dordogne.



“ En 2012, près de 12 000 Aquitains ont été concernés par les aides de la Région sur la mobilité internationale. ”
Catherine Veyssy

Ces pôles bénéficieront des programmes de mobilité spécifiques – pour la formation initiale et continue – appuyés par un tissu d'entreprises. Ainsi, un partenariat a été signé avec le Land de Hesse en Allemagne, haut lieu des industries spécialisées dans la maintenance aéronautique. En outre, l'ouverture de la première section professionnelle franco-allemande sur le site de l'Aérocampus permettra des échanges entre les entreprises des deux pays. Et les métiers du cuir et du luxe bénéficieront des accords passés avec les régions d'Aragon en Espagne et de Florence en Italie.

J'ai cru comprendre que le public stagiaire de la formation professionnelle et des demandeurs d'emploi ne serait plus concerné par le dispositif ERASMUS, ce qui constitue une mauvaise nouvelle, car l'accompagnement et le soutien de ce type de public par l'Europe représentaient un point positif. Le FSE (Fonds social européen) restera certes mobilisable sur le financement de ce genre d'action mais l'utilisation de ce fonds reste complexe. Il nous incombe donc de poursuivre dans la dynamique initiée en direction de ce public et de batailler fermement avec l'Europe – en nous appuyant sur les opérateurs – qui doit prendre en compte ces mobilités, dont l'impact en termes de recherche d'emploi et de formation est essentiel.

Question de la salle – Ghislain Bregeot - Ifaid - Aquitaine

Si la mobilité internationale découle de la politique étrangère, comment mobiliser plus de jeunes dans le cadre des politiques étrangères des pays européens ? ERASMUS PLUS proposera-t-il des possibilités supplémentaires d'ouverture au-delà de l'Europe ?

Question de la salle - Patricia Naude - AFPA Aquitaine

L'organisation des actions de mobilité à l'étranger se révèle complexe face aux nombreux interlocuteurs qui gèrent les différents dossiers. À quand la mise en place d'un « mobility scope » qui permettrait d'identifier les personnes à contacter pour des actions de mobilités précises ?

Beatrice Angrand

Un outil commun est effectivement nécessaire et nous espérons qu'il aboutira dans moins d'un an.

Nous devrions également tous militer auprès de la Commission pour la simplification administrative des demandes.

L'OFAJ est certes financé par deux pays, mais n'est pas le prolongement d'une politique étrangère. En revanche tous les opérateurs sont confrontés à des difficultés de politique étrangère – notamment des problèmes de visa. L'OFAJ est en premier lieu au service de l'Europe, et porte le souhait de resserrer les sociétés civiles pour doter l'espace public européen d'une force de dialogue avec d'autres régions du monde.

Pascal Bonnetain

La mobilité internationale revêt effectivement un aspect politique et les ententes formalisées sur les textes franco-québécois sont validées par le Gouvernement, votées par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale française et québécoise.

Un Comité Interministériel de la Jeunesse est né de la volonté du Gouvernement. Les divers acteurs doivent faire un effort de synthèse et de lisibilité, afin qu'un jeune s'adressant à un organisme spécifique soit aiguillé correctement en fonction de sa demande.

Les collectivités doivent s'adapter à leur politique et à leur public. La signature d'une convention avec le Ministère de la Jeunesse et les associations des régions, des départements et des grandes villes de France, formaliserait l'action des territoires au sein de ces dispositifs.

Question de la salle - Jean-Pierre Brossard - Consultant

Les échanges prônent un programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, mais la nouvelle programmation de l'agence 2E2F se recentre sur la mobilité des jeunes et des apprentis, oubliant les adultes – chercheurs d'emploi, personnes de 40 ou 50 ans en difficulté – voire même les séniors.

Sébastien Thierry

Aujourd'hui nous ne possédons pas encore l'ensemble des informations, qui seront néanmoins prochainement disponibles. L'appel à propositions est prévu pour fin novembre ou début décembre. Les dépôts des candidatures pour l'action n° 1 – la mobilité – sont prévus pour mi-février ou mars 2014 et pour l'action n° 2 – les partenariats – pour le 30 avril.

Ce programme a été proposé par la Commission. Il sera adopté par le Parlement européen et par le Conseil des Ministres. Ces instances ont fait le choix de centrer ce programme sur la jeunesse, notamment suite à l'initiative « Jeunesse en mouvement ». Confrontée à une crise de ses finances publiques, l'Union européenne doit prioriser et cibler. C'est pourquoi elle encourage parallèlement l'utilisation du Fonds Social Européen (FSE) pour compléter les financements disponibles pour la mobilité des demandeurs d'emploi notamment.

Nous connaissons la complexité de l'utilisation du FSE, mais il existe des expériences concluantes dans le domaine, comme par exemple la Pologne, qui mobilise ce fonds via les règles du programme LEONARDO. ■

Conférence de clôture



Évaluer les apports interculturels des mobilités estudiantines

Nécessité d'être critique et de se battre contre le sens commun pour éviter les impasses et les impostures

Fred Dervin, Professeur à l'Université d'Helsinki (Finlande),
Directeur de la collection Education Beyond Borders chez Peter Lang

En ma qualité de chercheur, je vais aborder l'apport interculturel de la mobilité avec un regard critique, en m'appuyant sur une citation et un ouvrage.

La citation est de Françoise HERITIER, anthropologue au Collège de France : « *Le plaisir de la connaissance est un plaisir partagé. Le plaisir du chercheur est bien sûr de comprendre, mais aussi de faire comprendre aux gens ce qu'il a compris lui-même* ».

L'ouvrage, paru récemment, est Critiquer, de Pascale HAAG et Cyril LEMIEUX, qui interroge le rôle du chercheur en sciences sociales. Cet ouvrage propose quatre objectifs :

- penser autrement et aller au-delà du sens commun sur certaines questions,
- montrer l'erreur,
- provoquer le débat public,
- clarifier ses pratiques.

La question de l'interculturel n'est pas nouvelle. J'ai d'ailleurs découvert, dans les archives de mon université, des « *dissertatio* » rédigées en latin, datant du 17^e siècle. Les apports de la mobilité à cette époque étaient déjà marqués par des questions sur son utilité, tout comme dans les textes officiels de l'Union européenne.

Il existe des mythes relatifs à la mobilité. En voici la liste :

1. **On se découvre.** L'identité se construit en interaction avec les autres. Et certains étudiants affirment avoir découvert leur identité via un séjour à l'étranger, sans être capables d'expliquer

ce qu'ils entendent par cette affirmation. Dans ce cas, celle-ci fait-elle sens ?

2. **Devenir comme le « local »**, c'est-à-dire la personne vivant dans le pays où l'on se rend. Cette affirmation, souvent citée, n'a pas de sens en termes culturels et linguistiques. Prenons la France pour exemple et demandons-nous à quelle culture française nous faisons référence. Qu'est-ce qu'un Français ? Qu'est-ce que parler français ? Quelle classe sociale prenons-nous comme critère ? De même, quelle est la référence du « natif » français ? Est-il parisien ou bordelais ?

3. **L'abolition des stéréotypes suite à la connaissance de la culture.**

Cette affirmation découle de l'hypothèse qu'être en contact avec certaines personnes gomme les stéréotypes. Cependant, cela est faux : les stéréotypes demeurent. À la question « pensez-vous avoir moins de stéréotypes aujourd'hui ? » posée à des étudiants, la réponse sera bien évidemment affirmative : personne ne dénigrera un pays dans lequel il vient de passer quelques mois.

4. **Les mobilités permettent de développer la compétence interculturelle.** Quelle pourrait être la définition de « compétence interculturelle » ?

5. **À l'étranger, on ne doit pas passer son temps avec des compatriotes.** Éviter de rencontrer des gens « comme nous » n'a pas de sens. En effet, nous sommes tous différents : hommes, femmes, religions, classes sociales, intérêts... Cette affirmation

“ La question de l'interculturel n'est pas nouvelle. J'ai d'ailleurs découvert, dans les archives de mon université, des « *dissertatio* » rédigées en latin, datant du 17^e siècle. Les apports de la mobilité à cette époque étaient déjà marqués par des questions sur son utilité... ”

crée une hiérarchie entre les « vrais » locaux – nés dans le pays – les étudiants ERASMUS et le compatriote, en bas de l'échèle et à éviter absolument. Beaucoup de déceptions découlent de cette catégorisation qui en 2013 ne fait pas sens.

Ces mythes rassemblent tous les concepts utilisés pour qualifier l'interculturel. Qui est cet autre dont nous parlons ? Est-il simplement résumé au statut d'étranger ?

Les institutions, les décideurs, les chercheurs, les discours « sociéto-positivants »

sur la mobilité portent la responsabilité de ces mythes : il faut être mobile, c'est dans l'air du temps.

Les productions culturelles, à l'image de « L'Auberge espagnole », modifient également les discours sur la mobilité et influencent la perception de l'expérience de mobilité. Actuellement, nous vivons l'internationalisation à outrance – sorte de violence symbolique.

Récemment notre bureau des affaires internationales à Helsinki m'a demandé d'intervenir dans le cadre d'une journée destinée aux doctorants, afin de les encourager à partir à l'étranger. J'ai alors proposé le sujet suivant : « *Academic mobility is it really worth it ?* » (la mobilité académique vaut-elle la peine ?).

J'ai reçu, par retour de mail, le message suivant : « *Que signifie ce titre ?* ». En effet, l'intervention avait pour but de motiver la mobilité et le titre induisait un questionnement dérangeant. J'ai donc indiqué que mon intervention nécessitait de poser un regard critique et réaliste sur la mobilité.

L'Union européenne utilise le discours des chercheurs pour nous faire admettre que la mobilité permet de développer les compétences interculturelles. Mais ces dernières ne sont pas définies sur le site de l'Union européenne.

Évaluer les apports interculturels des mobilités suppose de s'interroger sur la signification du terme « interculturel ». Pour

répondre, je m'appuierai sur mes propres travaux – dont Impositions interculturelles – mais également sur ceux de Martine ABDALLAH-PRETCEILLE, d'Adrian HOLLIDAY ou d'Ingrid PILLER.

Selon Henri BERGSON : « *Essayer un concept à un objet, c'est demander à l'objet ce que nous avons à faire de lui, ce qu'il*

peut faire pour nous ». L'interculturel est placé sur un objet – la mobilité – auquel nous faisons faire ce que nous voulons par notre compréhension du monde. Coller sur un objet l'étiquette d'un concept, c'est marquer en termes précis le genre d'action ou d'attitude que l'objet devra nous suggérer. Toute connaissance proprement dite est donc orientée dans une certaine direction ou prise d'un certain point de vue.

” Martine ABDALLAH-PRETCEILLE –

gourou de l'interculturel des pays francophones – écrivait déjà en 1985 : « *L'expression "communication interculturelle" est une tautologie* ». En effet, toute communication est par essence interculturelle.

Lorsque nous qualifions une situation « d'interculturelle », nous greffons ce concept sur la situation.

Par exemple, lorsque des personnes de pays différents parlent ensemble et que je qualifie cette situation « d'interculturelle », il s'agit d'une considération issue de mon point de vue, lequel n'est pas forcément partagé par ces autres personnes. Pourtant, le chercheur utilisera un terme figé pour analyser la situation et donner une certaine orientation à ses résultats.

Quel est l'élément le plus important dans « interculturel » : « inter » ou « culturel » ?

La plupart du temps, la définition « d'interculturel » est la suivante : apprendre la culture de l'autre, en se concentrant essentiellement sur les différences. « Être interculturel » revient à être capable de devenir comme « l'autre » pour pouvoir communiquer avec lui. Cela ne fait pas sens, car il est impossible de devenir comme « l'autre ».

De même, « communiquer avec les autres cultures » est une expression aberrante, car nous communiquons avec des personnes et non avec des cultures.

L'assertion « respecter les différences » n'a pas non plus de sens. De quelles différences parlons-nous ? Qui décide quelles différences nous pouvons accepter ? Dans ce cadre, la culture est utilisée comme une excuse.

Le terme « interculturel » suppose d'aimer tout le monde. Mais nous ne pouvons pas imposer aux autres d'aimer tout le monde.

Le terme « post-interculturel » implique de se déplacer de ces problématiques « problématiques ». Et le premier aspect de ce

“

L'Union européenne utilise le discours des chercheurs pour nous faire admettre que la mobilité permet de développer les compétences interculturelles. Mais ces dernières ne sont pas définies sur le site de l'Union européenne.

”



concept consiste à se battre contre la « biologisation » du culturel : cette idée selon laquelle si une chose ou une personne vient d'un lieu, elle est naturelle.

Voici une citation d'Amin MAALOUF tirée des « Identités meurtrières » : « ... imaginer un nourrisson que l'on retirerait de son milieu à l'instant même de sa naissance pour le placer dans un environnement différent ; comparer alors les diverses identités qu'il pourrait acquérir, les combats qu'il aurait à mener et ceux qui lui seraient épargnés... Est-il besoin de préciser qu'il n'aurait aucun souvenir de sa religion d'origine, ni de sa nation, ni de sa langue, et qu'il pourrait se retrouver en train de combattre avec acharnement ceux qui auraient dû être les siens ? ».

Nous biologisons ce que nous considérons comme relevant de la culture des personnes, ce qui est éthiquement inacceptable. Ainsi, par exemple, certains collègues francophones travaillant en Finlande estiment que les Finlandais ne savent pas écrire comparativement aux Français, car ils considèrent que le Français est une langue logique.

De même, le mot « sisu » fait partie de l'imaginaire des caractéristiques finlandaises. Il signifie « la persévérance, la capacité à se battre jusqu'au bout ». Si l'on questionne les Finlandais sur leur identité, ils répondent qu'ils ont du « sisu ». Par extension, considérer que les non-Finlandais n'ont pas de « sisu » est dangereux. En effet, la persévérance n'est pas une qualité nationale, mais individuelle, que l'on possède ou non, selon ses propres expériences.

François JULLIEN a écrit dans « L'écart et l'entre, ou comment penser l'altérité culturelle » : « La différence n'est pas un concept aventureux ». L'interculturel est systématiquement associé à la différence. Nous sommes certes tous différents, mais pourquoi ne pas regarder ce qui nous rassemble ?

“ Si l'interculturel revient à apprendre la culture de l'autre, il faut savoir de quelle culture, de quel contexte, de quel interlocuteur nous parlons. ”

La différence est plus facile à détecter que la ressemblance, qui demande un temps d'observation. Ainsi, dans l'université où j'exerce, la formation ERASMUS est de 45 minutes : peu de temps pour donner les outils permettant d'observer les ressemblances.

Je n'aime pas le mot « culture » pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la référence à la culture fait un lien à la différence et sert trop souvent d'excuse pour expliquer les problèmes de malentendus, les difficultés de communication ou le fait que l'on n'aime pas une personne. Si l'interculturel revient à apprendre la culture de l'autre, il faut savoir de quelle culture, de quel contexte, de quel interlocuteur nous parlons.

En outre, je suis intégré à un projet nordique intitulé « diverse teachers for diverse learners » (des enseignants divers pour des élèves divers). Lors de la première réunion, il m'a fallu demander de qui nous parlions. Sans réponse, j'ai émis l'hypothèse que si ce projet avait vu le jour 10 ans auparavant, il se serait intitulé



« migrant teachers for migrant learners ». La salle a approuvé. Pourquoi utiliser le terme « divers » pour les autres et non pour nous-mêmes ? N'avons-nous pas droit à la diversité ?

La définition de la diversité se fonde sur le point de vue de celui qui l'observe. Ainsi un anthropologue a consulté des articles de chercheurs travaillant sur les immigrés. Il a constaté que les titres de ces articles étaient formulés avec le terme « culture » pour les immigrés et « société » pour parler de nous.

Nombreux sont ceux qui travaillent sur la complexité, concept inatteignable, et le « post-interculturel » propose de passer à la « simplicité ». En effet, en tant que chercheurs et praticiens, nous sommes constamment tiraillés entre la complexité – les gens ne sont pas des robots culturels – et une sorte de simplicité où les individus ont recours à ce qu'ils pensent être leur culture pour expliquer leurs actions.

Une citation d'Amartya SEN tirée de « Identité et violence » : « l'illusion du destin nous rappelle que chaque personne rencontrée se définit par diverses caractéristiques : son sexe, sa nationalité, son métier, ses préférences en matière de nourriture... » Ainsi, d'un point de vue interculturel, retenir uniquement l'identité nationale ou les origines d'une personne est restrictif.

Michel FOUCAULT, qui s'est vu demander lors d'une interview en 1988 quelle était son identité, a répondu : « Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de savoir exactement qui je suis. Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ ». Eh bien l'éducation, c'est ça !

Nous parlons peu du langage. Cependant, lors de toute interaction avec une personne, notre position et notre statut social ont un impact dans l'interculturel. Ainsi, certains étudiants français indiquent être pris pour des idiots, chauvins et arrogants

en Finlande. De ce fait, ils sont parfois amenés à mentir sur leur identité. Selon George LAKOFF, tous nos actes d'interaction sont politiques, même avec nos amis. Par exemple si nous recevons un cadeau que nous n'aimons pas, nous remercions tout de même la personne qui nous l'a offert : c'est le pouvoir de la micro-interaction.

En matière d'accent, les étudiants veulent apprendre le « vrai » français ou le « vrai » anglais. Car ces formes de français et d'anglais « ont du pouvoir ».

Lors d'une collaboration avec des éditeurs finlandais, nous avons rédigé des textes dans lesquels figuraient un Algérien, un Français, un Finlandais et un Allemand. Mais seuls des Français ont été engagés pour lire ce texte, car les professeurs veulent entendre le « vrai » accent français, dont ils considèrent qu'il appartient à celui qui possède un statut social et économique plus élevé.

L'apprentissage des langues se fonde sur des modèles qui n'existent pas forcément : nous faisons croire aux gens qu'ils vont apprendre à parler comme des « natifs », ce qui est une erreur.

Dans la recherche et dans la pratique, certaines personnes ont souligné un certain nombre de « turbulences » :

1. **Il faut mettre fin au « différentialisme » à outrance.** Nous sommes certes différents, mais nous présentons également

des ressemblances qui peuvent être l'objet d'un travail intéressant. Ainsi, il y a quelques années lors d'une réunion pour ERASMUS à Bordeaux, j'ai rencontré une professeure qui avait organisé des voyages entre la France et d'autres pays. Je l'ai questionné sur la manière dont les étudiants se comportaient durant ces voyages. Elle a répondu qu'ils ne s'intéressaient pas à la culture, mais uniquement aux films, à la musique... Elle a mis en avant ce qu'elle considérait comme devant être appris, alors que ces jeunes échangeaient en anglais sur des sujets qui les intéressaient tous et ils se comprenaient très bien. C'est ce que l'on appelle l'interculturel.

2. **La fin du biais individualiste.** Dans l'interculturel, nous considérons que l'autre est toujours « responsable ». Cependant, une interaction implique au minimum deux personnes. La compétence interculturelle n'est pas statique et s'affirmer comme étant complètement « interculturellement » compétent ne fait pas sens.

3. **Se souvenir que l'interculturel est un point de vue.** Nous posons le terme « d'interculturel » sur des phénomènes, mais les personnes qui les vivent ne les considèrent peut-être pas comme tels.

4. Il est intéressant de regarder les **exceptions**, les **instabilités**

et les **processus** interculturels et non pas les **structures** ou les **stéréotypes** qui vont mener à des erreurs.

5. **L'importance de « l'intersectionnalité ».** Très souvent des caractéristiques comme, la religion ou le sexe, ont plus d'importance que la culture, ou sont liés à ce que nous nous représentons comme la culture. Ainsi, les hommes et les femmes ne sont pas égaux en matière de communication, notamment dans certaines cultures où les femmes sont « écrasées ». Et là je ne fais pas seulement référence à l'Arabie Saoudite, je fais aussi référence à la France et à la Finlande, où par exemple, les salaires ne sont pas les mêmes entre les hommes et les femmes.

6. **La justice.** Il faut cesser de traiter les gens en fonction de nos visions limitées de ce qu'ils sont, notamment en liaison avec leurs cultures. Cessons de comparer les cultures qui ne sont pas comparables, car elles font référence à des imaginaires. Par exemple, en France et en Finlande les éléments de politesse ne s'expriment pas de la même manière. Un regard, suffira en Finlande, là où nous attendons plus en France. Nous ne pouvons donc pas juger à partir de notre propre compréhension de ce qu'est la politesse.

Les compétences interculturelles sont liées aux interactions et au pouvoir que nous ne pouvons ni contrôler, ni évaluer. Elles relèvent du contexte et de la négociation avec les gens, voire même du bon sens ou de l'observation. Ainsi les tests de compétences interculturelles proposés dans certaines universités donnent des résultats peu fiables, car ils sont fondés sur des questions factuelles.

Geneviève ZARATE et Aline GOHARD-RADENKOVIC ont proposé de reconnaître les compétences interculturelles que nous possédons tous, du fait de notre obligation de communiquer en permanence avec des personnes différentes. Les émotions et l'intertextualité court-circuitent parfois ces compétences, comme par exemple lorsque

nous parlons avec une personne qui nous rappelle une autre personne que nous apprécions.

Dans leur ouvrage « Seeing culture everywhere » (Voir la culture partout), Joana BREIDENBACH et Pal NYIRI relatent notamment un cours de communication interculturelle à l'Université en Australie dont la première thématique développée est : « Comment se salut-on dans votre culture ? ». La professeure interroge chaque participant de nationalité différente. Un étudiant Japonais la regarde et salue de la main en disant « hello ». La professeure insiste et demande comment il saluerait l'empereur du Japon. Le Japonais lui répond que cela n'arrivera jamais. La professeure, choquée et en colère a alors montré comment les Japonais effectuaient un salut.

La manière dont nous saluons nos interlocuteurs et celle dont

Il faut cesser de traiter les gens en fonction de nos visions limitées de ce qu'ils sont, notamment en liaison avec leurs cultures. Cessons de comparer les cultures qui ne sont pas comparables, car elles font référence à des imaginaires.

nous leur parlons dépendent des personnes – se négocient avec elles – et des contextes.

Comment apprendre l'interculturel ?

- Nous avons besoin de temps pour apprendre l'interculturel. **Cet apprentissage s'effectue sur le long terme et implique de se documenter et de faire preuve d'esprit critique.** Cet apprentissage nécessite en outre des enseignants formés ; alors qu'en général, ces derniers sont des linguistes non initiés à cette discipline ou bien encore des étrangers qui, eux aussi, enseignent sans formation.

- **La réflexivité** implique de questionner en permanence ce qui est dit, sans agressivité, dans le but de voir comment chacun peut profiter de ses multiples identités, plutôt que d'être catalogué.

- **Avoir une approche critique et parler de pouvoir plutôt que de culture, parler d'identification plutôt que d'identité,** ouvrir la définition de l'altérité – qui n'est pas forcément « l'autre » et dépend du contexte – prendre en compte l'importance du contexte et des interlocuteurs.

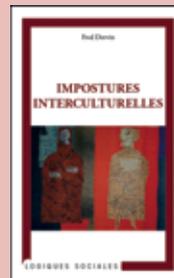
Jacques DERRIDA a utilisé le terme « d'hostipitalité » pour décrire l'hostilité potentielle présente dans tout acte d'hospitalité. Il existe une différence de pouvoir entre celui qui accueille et celui qui est accueilli – seulement de passage. Et l'émission belge « Strip-Tease » a notamment montré une Chinoise arrivant dans une famille française en tant que jeune fille au pair. L'expérience, très positive au début, s'est mal terminée quand la famille a décidé d'apprendre le Chinois. En effet, la jeune fille considérait qu'elle n'était pas professeur de Chinois mais au pair. Elle a été mise à la porte et les discours de la famille sur les Chinois et la Chine, au début très élogieux, sont devenus complètement différents. L'hospitalité n'a pas fonctionné.

Les objectifs d'une éducation interculturelle à la mobilité doivent être réalistes. Personne ne deviendra « natif » via une mobilité, personne ne deviendra « comme l'autre ». Il n'est pas réaliste de faire croire aux étudiants de passage dans un pays étranger qu'ils vont rencontrer uniquement des « locaux ». Cependant, ils auront la possibilité de développer des relations extraordinaires avec des personnes venant des quatre coins du monde.

Pour conclure, je voudrais signaler la naissance d'une collection éditée chez Peter Lang, Education Beyond Borders, à laquelle je participe. Le premier volume de cette série trilingue (Français, Anglais, Allemand) s'intitule « Le phénomène ERASMUS, symbole d'une nouvelle génération européenne ». Cet ouvrage rassemble des jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés autour du phénomène ERASMUS et remet en question certaines idées préconçues sur ce programme. ■

Impostures interculturelles

(L'Harmattan, collection Logiques sociales, janvier 2012, 140 p.)



Fred Dervin a écrit ou dirigé de nombreux ouvrages sur les questions de l'interculturalité (voir son blog : <http://blogs.helsinki.fi/dervin/books/>).

Fatigué des abus faits à cette notion, il explore dans cet ouvrage les impostures contenues dans les discours et usages « officiels » de l'interculturel. Il met en évidence comment l'interculturel est récupéré, approprié, détourné, reformulé, et fournit des pistes pour renouveler la notion. ■

Projection de « L'Auberge espagnole »

Véritable phénomène lors de sa sortie en 2002, le film « L'Auberge espagnole » était projeté au cours de la soirée de la 19^e UFEO, le lundi 14 octobre.

Cédric Klapisch, son réalisateur, avait accepté de venir dialoguer avec les participants, mais à quelques semaines de la sortie de son dernier film « Casse-tête chinois », il n'avait pas pu faire le déplacement.

C'est donc à travers un entretien en visioconférence*, conduit par Alain Jeannel, professeur émérite en sciences de l'éducation à l'Université de Bordeaux et Olivier Maurice, chef de service à Aquitaine Cap Métiers que le réalisateur a livré tout l'intérêt qu'il porte à la mobilité et à l'interculturalité.



Quand on demande à une génération née au cours du dernier quart du 20^e Siècle de citer le film qui, pour eux représente le mieux les apports du dépaysement et les apprentissages de l'interculturel, conçu comme échange, la réponse est « L'Auberge espagnole ».

Si le contexte du film est une décision de politique publique « Erasmus » qui concerne principalement un public étudiant, il n'empêche pas que des publics plus larges s'y reconnaissent.

Le film, construit sur une observation attentive de l'auteur réalisateur et sur son regard critique porté sur sa propre existence, prend une dimension qui dépasse le seul contexte de son récit.

L'expérience professionnelle internationale du cinéaste nourrit sa création artistique. Ce qui produit un cinéma qui ouvre vers les interprétations des autres donc vers l'altérité dans des situations de vie commune composée de différences.

C. Klapisch nous propose un spectacle cinématographique qui met en scène des comportements proches des générations montantes qui vivent des relations collectives et individuelles avec les autres en partageant leurs différences tout en prenant conscience de leur propre identité.

Mais pour grandir, il n'y a pas seulement la mobilité internationale, thème de la trilogie, L'Auberge espagnole, Les Poupées russes, Casse-tête chinois et de sa propre expérience, il y a aussi la mobilité qui vous conduit dans votre proximité à rencontrer l'autre que l'on retrouve notamment dans Riens du tout, Le Péril jeune, Chacun cherche son chat, Un air de famille...

Ces rencontres, qu'elles soient dans la proximité ou dans l'expatriation, à condition qu'il y ait échange, thème des récits filmiques de C. Klapisch, induisent par la percolation du spectacle

“

On demande à des étudiants quelque chose d'un peu flippant : tu vas faire deux années d'études, qu'est-ce que tu veux faire après ? C'est impossible de répondre à ça !

Alors on se dit tous qu'on ne rentre pas dans le moule car on ne sait pas ce qu'on veut faire dans deux ans... Il faut plutôt dire aux gens, vous ne savez pas ce qui va se passer dans votre vie, et ce n'est pas grave ! »

Cédric Klapisch

”

cinématographique la découverte de la culture de l'autre et le sentiment que d'y frotter son identité est la possibilité de grandir.

L'œuvre de C. Klapisch fait partager aux spectateurs des histoires qui déplacent ses personnages d'un espace à un autre, d'un temps à un autre, plus particulièrement dans Peut-être. Elle prépare son public à s'interroger sur les multiples causes - dont la mobilité fait partie (les personnages de CK courent... courent... cherchent...) - qui développent et construisent du refus d'altérité. Elle nous propose des récits qui pacifient ces relations en créant un équilibre entre la personnalité de chacun et celle des autres, sans jamais faire le déni des tensions existantes.

* La vidéo de l'entretien avec Cédric Klapisch est disponible sur www.aquitaine-cap-metiers.fr ■



Nos outils de découverte des métiers

Automobile

Transport et
logistique

Médicament

Efficacité
Énergétique

Sport et
Animation

Viti-vinicole

Agriculture

Tertiaire

Propreté

Bois

Sanitaire et
social

Bâtiment

Agro-alimentaire

Aéronautique

Industrie

Energies du
futur



les Expositions interactives

2 heures pour découvrir des métiers par le geste professionnel.

« **Décollage Immédiat !** » sur les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale, « **Transformation** » sur les métiers de l'industrie agro-alimentaire, « **Energies du futur** » sur les métiers des énergies renouvelables et « **Permis de construire** » sur les métiers du bâtiment.

Et dès septembre 2014 à Pessac une nouvelle exposition sur le **processus industriel**.



les Coups de projecteur

Outils mobiles de découverte des métiers avec des ateliers pratiques sur un secteur : des manipulations concrètes pour se faire une idée réaliste des métiers ; des documents pour faire le point sur les chiffres-clés, les métiers, les formations en Aquitaine.



Centrale de réservation
05 57 81 58 71

www.aquitaine-cap-metiers.fr

AQUITAINE Cap Métiers

Association régionale pour la formation,
l'orientation et l'emploi

99 rue Judaïque - 33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 45 65 - Fax 05 57 81 45 90
contact@aquitaine-cap-metiers.fr

www.aquitaine-cap-metiers.fr

